

PÉTROLE : à qui profitent les hausses

Pages .16-17

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 555 - 20 janvier 1979 - prix : 4,50 F

**EUROPE :
LA CRISE
DU PORC
ET
LES MONTANTS
COMPENSATOIRES**

Notre dossier p. 11 à 14

**11 000 emplois
pour
1 600 000 chômeurs**

**APPRENONS
AUX PATRONS
A COMPTER AVEC
LES TRAVAILLEURS**



**IRAN :
le Chah est parti ,
mais l'armée reste**

P.3



**EN LORRAINE :
les travailleurs
en colère
mais désespérés P.7**

SOMMAIRE

DANS LE MONDE

Page 10 :

- Grande-Bretagne : la politique d'austérité du gouvernement battue en brèche par les camionneurs.
- Allemagne : après la grève des sidérurgistes.

EN FRANCE

Page 4 :

- Le raid de St-Lazare : une violence imbécile et gratuite.

Page 5 :

- L'ascension de Rocard : grenouillages et ambition.
- PSU : comment naviguer entre deux eaux.

Page 6 :

- CNPF : les patrons jamais contents.

Page 7 :

- Lorraine : les travailleurs mécontents mais désarmés.

Page 8 :

- L'incendie d'un hôtel à Paris : la fatalité aidée par l'appât du gain.

Page 9 :

- Chirac contre-attaque.

Page 15 :

- Le PCF et l'Europe.

Pages 16 et 17 :

- Pétrole : à qui profitent les hausses ?

Page 18 :

- La loi Veil a quatre ans mais son application reste limitée.

Page 19 :

- SNCF : Paris-Austerlitz, un mouvement contrôlé jusqu'à la fin par les travailleurs.
- Carbone-Lorraine (Gennevilliers) : gestion ouvrière... contre des travailleurs.

Page 20 :

- Dans les entreprises : Berliet-RVI, Air France (Orly-Nord), Chantiers Navals de La Ciotat.

DOSSIER

Pages 11 à 14 :

LES ELEVEURS BRETONS, LE TROMPE-L'ŒIL DES MONTANTS COMPENSATOIRES ET L'HYPOCRISIE DU GOUVERNEMENT :

- La crise du porc : les petits éleveurs la subissent, les gros en bénéficient.
- Les petits éleveurs de porc, malades du capitalisme et non de la concurrence des éleveurs allemands, belges ou hollandais.

DIVERS

Page 21 :

- Livre : La Révolution française, de A. Mathiez.

Pages 22 et 23 :

- Films : Bako, l'autre rive, de J. Champreux ; On efface tout, de P. Vidal ; Le cycle, de D. Mehru ; L'adoption, de M. Grunbaum ; La femme qui pleure, de J. Doillon.

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON

Composition :

Département Offset-Presses - L.I.T.O. - 236-45-28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1^{er})

Impression : INTERPRESS

12, chemin du Haut-Saint-Denis - Aubervilliers

Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

CHINE

Quand le grand bond recule

Dans le cadre de l'actuelle « réévaluation » du rôle de Mao Tsé-toung, le « Grand Timonier », le Quotidien du Peuple vient d'expliquer que la période de 1958 à 1962 avait marqué pour l'économie chinoise un « grand recul », qu'il y avait eu de « nombreuses difficultés » et une « vie démocratique anormale dans le parti ».

Il s'agit là d'un revirement à 180° dans l'appréciation que donnait auparavant le Parti Communiste Chinois de cette période.

Il y a vingt ans, la direction maoïste décidait que l'heure était venue de « construire le communisme », c'était le « grand bond en avant » qui devait conduire la Chine à dépasser les pays capitalistes. Cette politique avait été une catastrophe. Toute l'économie chinoise en avait été désorganisée. La Chine avait connu entre 1959 et 1961 une disette importante.

Ensuite, tous ceux qui avaient osé élever quelques critiques sur cette politique, comme Liu

Shao-shi il y a une dizaine d'années, avaient été taxés d'agents ou de valets de l'impérialisme américain ou du social-impérialisme russe.

Il aura donc fallu vingt ans pour que la presse officielle reconnaisse l'échec du « grand bond ».

Au train où vont les réévaluations en Chine, le Quotidien du Peuple ne tardera pas à nous annoncer que le Grand Timonier a failli couler le bateau.

J.F.

Les sinologues changent de lunettes

Une manifestation de « paysans » — qui seraient en fait des gens envoyés dans les campagnes il y a des années — a, paraît-il, eu lieu à Pékin. Les paysans auraient, d'après les journaux, tenté de forcer le poste de garde militaire pour entrer dans la résidence du président Hua Kuo-feng et lui présenter leurs doléances.

Autrefois, la grande presse présentait les événements chinois et toutes les manifestations qui avaient lieu à Pékin comme autant de manipulations des masses par l'Etat et le Parti Communiste Chinois... quand ce n'était pas comme les folies incompréhensibles d'un peuple étrange. Maintenant, la Chine a rallié le camp des pays

occidentaux et la presse s'emploie désormais à présenter la Chine comme un pays presque comme les autres, avec ses problèmes auxquels elle doit faire face, avec ses opposants, ses manifestations... Chaque fait est présenté, sans la moindre réserve, comme une manifestation de l'ouverture démocratique du régime chinois. Plus de doute, pour la presse, quant à la spontanéité des manifestations et des déclarations des manifestants. Elle n'est plus gênée par le fait que, sans l'assentiment de l'Etat chinois — comme le raconte l'AFP — certains de ces hommes aient fait à pied quelque 1.500 kilomètres (sans obstacles) pour venir à Pékin manifester, réclamer, devinez

quoi ? Que Hua Kuo-feng vienne les voir pour comprendre leurs problèmes. Et d'affirmer : « L'influence de la « bande des quatre » n'a pas été éliminée et il y a encore des gens qui nous oppriment ».

Ces « paysans chinois » utilisent les mêmes mots, les mêmes phrases que les éditoriaux du Quotidien du Peuple. Coïncidence qui ne trouble pas les commentateurs.

Pourtant, le régime chinois n'a pas changé. Seules ses relations avec les pays occidentaux ont changé. Mais cela suffit pour que les commentateurs attirés, sinologues distingués, changent leurs lunettes.

C.D.

Argentine

La répression continue

Il ne se passe pas de semaine sans que l'on signale, en Argentine, de nouvelles arrestations ou de nouvelles disparitions.

Le 8 janvier dernier, c'est un directeur de journal qui disparaissait, portant à 33 le nombre de journalistes disparus depuis quatre ans, tandis que 36 autres ont été retrouvés morts.

Le 11 janvier, c'est le cadavre d'une femme, fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères, que l'on a retrouvé dans un fleuve près de la capitale. Elle avait été enlevée le 20 décembre dernier, alors qu'elle devait rencontrer deux journalistes français pour « leur dire toute la vérité sur l'Argentine ».

Et le 11 janvier également, ce sont une quarantaine de femmes, mères ou proches de personnes disparues ou détenues, qui manifestaient chaque jeudi à Buenos Aires qui ont été arrêtées. La police argentine a averti que désormais « aucune réunion publique ne serait tolérée ».

Depuis trois ans, l'Argentine vit sous la botte de l'armée, qui impose une dictature sanglante. Aujourd'hui, ce sont des milliers de prisonniers politiques qui croupissent dans les prisons et les camps de concentration. Ce sont entre 15.000 et 20.000 personnes qui ont disparu, embarquées un jour par la police ou l'armée ou des groupes de police parallèle.

Depuis trois ans, c'est l'ordre de la torture et de l'assassinat légal qui règne en Argentine.

Anne SEVILLE

mensuel trotskyste

lutte de classe

N 60

8 JANVIER 1979

5 F.

Pour la reconstruction de la IV Internationale



- La Chine sur la voie de la démaoïsation.
- Iran : un peuple désarmé.
- L'Algérie de Boumediène.
- La gauche et l'extrême-gauche espagnoles devant le référendum juan-carliste.

Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE pour une période de un an : prix : 120 F
pour une période de six mois : prix : 70 F
LUTTE DE CLASSE pour une période de un an : prix : 50 F
(mensuel politique publié par Lutte Ouvrière)
CEUX DU TECHNIQUE pour un période de un an : prix : 10 F
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par Lutte Ouvrière)
Ci-joint la somme totale de : francs

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Joindre la somme par chèque au mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.
(1) Rayer les mentions inutiles.

11 000 créations d'emplois pour 1 600 000 chômeurs : apprenons à Barre et aux patrons à compter avec nous

BARRE fait, à défaut d'autre chose, preuve d'un culot certain. Et il en faut pour présenter l'annonce de la création de 11.000 emplois comme un plan de lutte contre le chômage. 11.000 emplois, ou plutôt promesses d'emplois créés d'ici à 1985, cela ne compense même pas — et de loin — l'augmentation du nombre de chômeurs dans ces régions, où il y a plusieurs centaines de milliers de sans-travail. Dans un pays où il y a officiellement plus d'un million et demi de chômeurs, c'est plus que du culot, c'est une véritable provocation vis-à-vis des travailleurs des régions concernées, vis-à-vis de l'ensemble de la classe ouvrière.

Encouragé par une telle attitude, le patronat se fait chaque jour plus exigeant vis-à-vis de l'Etat et plus arrogant vis-à-vis des travailleurs. Il y a quelque temps, le CNPF réclamait que l'on reconsidère les mesures concernant la protection des chômeurs — et les projets qui vont dans ce sens sont en train. Aujourd'hui, le CNPF se plaint que la santé des Français coûte trop cher, reprochant aux travailleurs de dépenser trop pour se soigner. Il souhaiterait que la Sécurité sociale soit en partie remplacée par un système d'assurances financées individuellement. Les plus riches pourraient se garantir normalement contre la maladie. Quant aux plus pauvres, ils n'auront sans doute qu'à ne pas être malades !

Pourquoi les patrons se gênaient-ils ? Quand ils se plaignent, le gouvernement ouvre immédiatement sa bourse et distribue les milliards. Lorsqu'ils trouvent que la réglementation sociale les gêne, le gouvernement agit pour modifier cette réglementation. Tout cela, nous dit-on, à cause de la crise.

La crise a vraiment bon dos. Elle ne se fait pas sentir de la même façon pour tout le monde. Ne vient-on pas d'annoncer que le commerce extérieur de la France avait été excédentaire de 2,5 milliards de francs pour l'année 1978 ? C'est donc que la crise n'a pas empêché que les sociétés, celles qui exportent — c'est-à-dire les plus grosses — maintiennent leurs profits. La crise sert de prétexte aux patrons pour réduire les effectifs dans les usines, pour augmenter la discipline et les cadences. Elle sert de prétexte pour accroître l'exploitation de la classe ouvrière.

Que les patrons essayent de nous duper en pré-

tendant que nous sommes embarqués dans la même galère, c'est normal. Leur objectif est de réduire la résistance de la classe ouvrière. Mais ils ne sont pas les seuls à entrer dans le jeu.

L'attitude des syndicats, du Parti Socialiste et du Parti Communiste revient à accepter la situation et à la faire accepter par les travailleurs. Bien sûr, ils organisent quelques protestations, quelques manifestations, mais ils ne les font déboucher sur aucune action d'ensemble. Or, à quoi cela sert-il, que toute la population de Lorraine se soit retrouvée dans la rue pour protester contre les licenciements, si de telles actions restent sans lendemain ? A quoi cela sert-il, sinon à démoraliser les plus combattifs, en leur faisant croire qu'on ne peut rien faire d'autre que des barouds d'honneur.

Il faudrait au contraire prouver aux travailleurs, au travers des actions mêmes partielles qu'ils peuvent, s'ils le veulent, menacer les patrons et leurs profits. Il faudrait leur redonner confiance dans leur nombre et dans leurs luttes. Au lieu de cela, les organisations syndicales et les partis de gauche font comme s'il n'y avait pas d'autre solution pour les travailleurs que de subir, en protestant de temps en temps.

Eh bien non ! Il n'y a aucune raison pour que les travailleurs subissent.

Sans doute les travailleurs subiront-ils les coups du patronat et du gouvernement tant qu'ils ne se montreront pas capables de se servir, pour leur propre compte, de leurs organisations et tant qu'ils les laisseront entre les mains de gens qui ne veulent pas troubler la paix sociale.

Mais les travailleurs s'ils se décidaient à lutter, auraient la force de contraindre le patronat à faire des sacrifices.

Aujourd'hui, le patronat se croit tout permis, mais il a peut-être tort d'afficher aussi cyniquement et ouvertement son contentement. Car ce ne serait pas la première fois que, sans les dirigeants des partis de gauche et des syndicats, les travailleurs prennent les choses en main et imposent aux capitalistes de payer.

Arlette LAGUILLER.

IRAN

Le chah est parti mais l'armée reste

Le départ du chah a provoqué en Iran une formidable explosion de joie populaire. L'un des objectifs que se fixait l'opposition a été réalisé. Mais le chah parti, tous les problèmes restent posés.

Bakhtiar se trouve maintenant au premier plan. En apparence, c'est lui qui se trouve à la tête de l'Iran. C'est à lui que revient le rôle d'assurer la transition. Mais est-il vraiment maître du jeu ?

Ses possibilités sont réduites. Elles dépendent à la fois de la marge de manœuvre que lui laissera l'armée, de l'attitude que va prendre à son égard l'ayatollah Khomeiny, et enfin de la volonté de la population iranienne.

Bakhtiar affirme qu'il a en main l'armée. Mais l'attitude de certains officiers supérieurs montre qu'une partie d'entre eux n'a accepté qu'à contre-cœur le départ du chah, et qu'ils restent prêts à intervenir à tout moment.

Et si l'armée n'a pas bougé pendant que se déroulaient à Téhéran les manifestations qui ont suivi le départ du chah, l'armée a tiré à Ahwaz, faisant des morts parmi les manifestants. Est-ce vraiment leur fidélité au chah que ces militaires ont manifesté, ou plus simplement ont-ils voulu rappeler leur existence ? De toute façon, le résultat revient au même : l'armée s'affirme comme l'un des ar-

bitres de la situation. On ne sait quelle liberté de manœuvre l'état-major, qui a déclaré qu'il respecterait la Constitution (c'est-à-dire le pouvoir civil, mais aussi la royauté, inscrite dans la Constitution) laissera à Bakhtiar.

Mais dans les jours qui viennent, plus encore que de l'armée, l'avenir de Bakhtiar semble dépendre de Khomeiny. Celui-ci acceptera-t-il de « laisser ses chances » (l'expression est de Carter) à Bakhtiar, c'est-à-dire acceptera-t-il un compromis, l'appuiera-t-il, même avec des réserves ? Ou au contraire, s'appuyant sur sa popularité, fera-t-il fi des recommandations du président des USA, et essaiera-t-il de pousser plus avant en exigeant le départ de Bakhtiar ? Réclamera-t-il la destitution formelle du chah, et l'instauration de la République islamique ? Nous le saurons dans les jours qui viennent.

Pour l'instant, tout en lançant et en adressant à la population des appels au calme et au respect de l'ordre, tout en acceptant aussi de discuter avec un envoyé de Bakhtiar, il a appelé à une nouvelle journée de manifestations pour le vendredi 19 janvier avec comme mot d'ordre l'instauration d'une république islamique. Et du résultat de cette journée dépendra sans doute la suite.

Les choix de Khomeiny sont liés, dans une certaine mesure, à la détermination de la population iranienne. On ne peut savoir si la majorité d'entre elle se satisfiera du départ du chah, qui était la principale, sinon la seule revendication mise en avant, et si elle rentrera dans le rang. Mais on peut supposer qu'elle est prête à aller plus loin.

Mais aller plus loin, qu'est-ce que cela peut signifier dans le contexte actuel ?

Si c'est se reconnaître dans Khomeiny et le suivre... c'est s'engouffrer dans une impasse.

Il est évident que, quel que soit le gouvernement qui sortira des événements, il sera différent de celui du chah. Si c'est le régime défini par Khomeiny qui se met en place, il offrira, au moins dans les premiers temps, l'avantage pour la population de se sentir représentée. Peut-être prendra-t-il un certain nombre de mesures sociales qui ne sont pas incompatibles avec les limitations d'une « démocratie religieuse », qui risque par ailleurs de faire peser le joug réactionnaire de la religion sur bien des aspects de la vie sociale.

Mais fondamentalement, les masses iraniennes n'auront pas gagné à terme leur libération. Car tous ceux qui actuellement postulent à la tête de l'Etat, de

quelque bord qu'ils soient, ne veulent pas toucher aux fondements de la société. Ils ne veulent pas toucher aux intérêts privés, même s'ils s'en prennent à ceux qui présentent un caractère particulièrement scandaleux. Ils ne veulent pas changer fondamentalement l'ordre social.

Car pour s'attaquer au système en place, il leur faudrait s'appuyer sur la mobilisation populaire, l'organiser et l'impulser. Or, les buts, l'attitude de l'opposition religieuse, de l'opposition de gauche qui est à leur traîne, ont montré qu'ils craignent par-dessus tout cette mobilisation. Ils ont tout fait pour éviter les débordements éventuels, en multipliant les mises en garde préventives. Et leurs hésitations actuelles sont le reflet de cette crainte.

Et parce qu'ils ne conçoivent pas de tenir le pouvoir autrement que de l'armée, de l'Etat en place, parce qu'ils ne conçoivent pas de gouverner sans elle, ils la laissent, en fin de compte, être aujourd'hui et demain l'arbitre de la situation. Ils lui laissent la possibilité d'être demain leur propre fossoyeur, et celui de tout ce que la population compte de femmes et d'hommes combattifs...

Un violent retour de bâton

Samedi 13 janvier à 22 h 30, deux policiers du métro faisaient descendre quatre jeunes installés et fumant dans le compartiment de première. Mais sur le quai, les jeunes se retournèrent contre les policiers. L'un de ceux-ci est dans un état grave à l'hôpital, après avoir subi une opération chirurgicale au cerveau. Les quatre jeunes ont tous été arrêtés.

Quelles que soient les circonstances exactes dans lesquelles ces faits se sont produits, un tel événement n'est pas si surprenant. Des passages à tabac, il y en a souvent dans le métro. Seulement, cette fois, ce sont les policiers du métro qui sont les victi-

mes ; jusqu'à présent, on a plutôt été habitué à entendre parler de voyageurs, surtout des jeunes et des immigrés, interpellés, parfois malmenés, surtout s'ils se rebiffent et de la hargne stupide avec laquelle ceux qui sont chargés de faire régner la sécurité dans le métro agissent trop souvent.

Bien sûr, rien ne permet de dire que, dans ce cas, ces policiers ont agi ainsi et peut-être sont-ils tombés sur des jeunes décidés à frapper.

Mais, cette fois-ci, si ce sont les policiers qui ont trinqué, peut-être ont-ils payé pour le comportement de tous les autres.

J.J.F.

Le ministre de la Justice veut moderniser la barbarie

Alain Peyrefitte, l'actuel ministre de la Justice, se pose en penseur et en novateur. Il vient de publier dans *Le Monde* une série de six articles intitulée « Pour une justice moderne ». Et dans le dernier de ces articles, « Réconcilier les Français avec leur justice », discourant sur l'abolition de la peine de mort, il explique que pour pouvoir le faire, étant donné le sentiment d'insécurité « largement répandu parmi les citoyens, (...) il est indispensable, auparavant, que soit bâtie et rendue crédible une peine de remplacement dont l'efficacité ne serait pas discutable, tout en évitant l'effusion de sang ». En effet, d'après Peyrefitte, « Lorsqu'une autre condamnation est prononcée, y compris la réclusion criminelle à perpétuité, l'opinion sait que, par le jeu des remises de peine, le condamné pourra quitter la prison beaucoup plus tôt que prévu ». Peyrefitte propose donc l'institution « d'une peine de sûreté, (...) qui ne pourra faire l'objet d'aucune réduction en deça d'une très longue durée ». Et, ajoute-t-il, « C'est dans le même esprit que nous étudions les conditions de l'implantation de centres de détentions spécialement conçus pour les criminels dangereux et dont chacun saura, dans le pays, que l'on ne s'évade pas ».

Peyrefitte sait bien, en fait, que la prison dont on ne s'évade pas est un mythe, comme l'exemplarité de la peine de mort. Ni Cayenne, ni Alcatraz n'ont été à l'abri des évasions. Ces super-prisons seront surtout bonnes à former des criminels, prêts à tout pour fuir l'enfer carcéral. Mais Peyrefitte est ministre. Il doit tenir compte, à ce titre, des goûts répressifs de la partie la plus réactionnaire de l'opinion.

Et dans ce domaine, il s'est déjà abondamment montré comme un homme d'idées... changeantes. Lui qui, dans son « Rapport sur la violence », s'élevait contre la guillotine, s'est déclaré pour, sitôt devenu ministre de la Justice. Lui qui, en 1977, était partisan des permissions aux détenus, a tout fait pour les restreindre l'année suivante. Aujourd'hui, il veut bâtir des geôles aussi définitives que le couperet. Comme si une répression plus inhumaine pouvait remédier à l'inhumanité du système social qu'il défend !

V.G.

Les tribunaux peuvent condamner un patron... mais pas faire réintégrer un ouvrier licencié

Un patron, Raymond Bosc, ancien P-DG des aciéries du Forez (à Saint-Etienne, dans la Loire), vient d'être condamné en appel à quinze jours d'emprisonnement et 10.000 F d'amende pour entrave à l'exercice de la fonction de délégué syndical.

Cette fois, la justice a condamné un patron à la prison. Et ce n'est pas si fréquent.

Il faut dire que l'affaire remonte à dix ans. A la suite de la

grève de Mai 68, la direction des Aciéries du Forez voulait se débarrasser d'un militant CFDT, représentant syndical au Comité d'entreprise, qui travaillait comme comptable. On lui donna à faire, manuellement et à longueur de journée, des opérations inutiles pour, finalement, le licencier en mai 1969.

Depuis, les procès concernant l'affaire se sont succédés. En 1975, la cour d'appel de Lyon avait exi-

LE RAID DE SAINT-LAZARE : Une violence imbécile et gratuite

Samedi 13 janvier, une bande d'une cinquantaine de jeunes armés de barres de fer se sont livrés à des déprédations dans le quartier de la gare Saint-Lazare à Paris.

Pourquoi ces actes de violence ? Pour des motifs politiques, sûrement pas. Un communiqué téléphonique à l'agence France-Presse, qui est attribué aux auteurs de ce raid, déclarait qu'ils étaient des « autonomes » et qu'ils prétendaient ainsi lutter contre les « marionnettes du pouvoir et les responsables de la hausse des prix ».

Mais on ne voit vraiment pas en quoi casser des vitrines peut aider à casser les prix, et il n'y a comme rapport entre cette violence et la hausse des prix, que le désir des membres de cette bande de justifier d'une façon ou d'une autre des actes puérils et stupides, commis par des gens qui y trouvent peut-être leur plaisir, mais qui se soucient comme d'une guigne des masses, au nom des intérêts desquelles ils prétendent agir.

En fait, des actions de cet ordre aboutissent à déconsidérer les idées dont ils se ré-



Casser les vitrines, ça ne casse sûrement pas les prix !

clament abusivement. Et ces mêmes actions donnent une justification à la répression, contre eux d'abord, et contre tous ceux qui auraient à utiliser la violence, même justifiée, pour se défendre contre la violence des exploités ou de la police à leur service.

Les quatre jeunes qui ont

été pris par la police passent en jugement lundi prochain au titre de la loi anticasseurs. C'est bien triste pour eux s'ils sont condamnés à de lourdes peines, mais quant à nous, nous réservons notre compassion aux véritables victimes de cette société.

A. LEMOINE.

PRÈS DE QUATRE ANS APRÈS L'AFFAIRE DU « THÉLÈME » :

Juges et policiers se serrent les coudes

Maitre Benachenhou, au cours d'un procès débutant le 11 janvier demandait à la justice de l'indemniser des préjudices qu'il avait subis il y a près de quatre ans, au café « Le Thélème » à Paris.

Il avait été frappé aux cris de « C'est un raton, achève-le », par des policiers en civil dans ce café. Ceux-ci étaient en action contre des gangsters assis, d'après le patron du café, tout à fait à l'autre bout de la salle. Quant à maitre Benachenhou, il s'était jeté par terre lors de l'irruption des

policiers en civil. C'est là qu'il fut copieusement tabassé. Il dut être trépané tant l'action des policiers fut efficace. Ceci s'était passé le 28 février 1975.

Depuis, il a porté plainte contre l'inspecteur principal en qui il voyait son agresseur. Le 14 décembre 1978, la chambre d'accusation rendait un arrêt de « non-lieu ». Comme quoi tous les faits, que personne ne nie, et les nombreux témoignages n'empêchent pas que pour la justice rien ne se soit passé.

Maitre Benachenhou a ensuite engagé une action en justice pour

obtenir une indemnisation par le Trésor public du préjudice qu'il a subi. L'agent du Trésor lui a répondu le 11 janvier 1979 que cela devait être jugé devant un tribunal administratif et non devant des instances judiciaires.

En résumé, après s'être fait fracturer la tête par un policier raciste et excité, après trois ans de procédure, maitre Benachenhou n'a rien à réclamer contre le policier à qui il doit sa trépanation et l'Etat essaie de se débarrasser de lui en le renvoyant de tribunal en tribunal.

F.B.

Libération des loyers dits « libres » : le gouvernement se donne un délai

L'enthousiasme du gouvernement pour un retour général à la liberté des prix suscita plus d'un espoir parmi nombre de propriétaires, dont une partie ne tardèrent pas à faire savoir qu'ils avaient l'intention d'en profiter. Tant et si bien que le gouvernement, craignant les répercussions sociales d'une trop rapide hausse des loyers, a préféré mettre un frein et opérer avec plus de douceur.

Une loi a donc été votée le 20 décembre 1978 pour établir un mode de fonctionnement transitoire, valable au moins pour le premier semestre 1979. Les loyers dits « libres » (par opposition aux loyers anciens d'avant 1948) seront encore réglementés. Les propriétaires qui réclament le droit d'augmenter les loyers ne devront pas, pendant tout ce premier semestre, dépasser l'augmentation annuelle de l'indice de l'INSEE du coût de la construction.

Ils ne pourront pas non plus faire des rattrapages sur les années précédentes. En cas de changement de locataire, ils ne devront pas établir de nouveaux baux en procédant à une augmentation supérieure à ce même indice INSEE du coût de la construction. Et l'augmentation du loyer ne pourra avoir lieu qu'une fois par an.

Il est aussi précisé que les baux ne devront pas être inférieurs à un an, afin que les propriétaires ne puissent procéder à des augmentations en cascade, en faisant se succéder à un rythme rapide des locataires.

Ces mesures provisoires, faut-il le souligner, sont un peu plus favorables aux propriétaires que l'état de choses antérieur. D'une part parce que depuis 1976 les loyers dits libres ne pouvaient augmenter que de 85% de l'indice INSEE de la construction. Mais surtout parce qu'elles sont provisoires et laissent la porte ouverte à de nouvelles augmentations.

Le gouvernement a ajouté qu'il aurait mis sur pied cette réglementation devant le refus d'une des associations de locataires de s'engager à modérer d'elle-même les loyers « libérés ». Alors le gouvernement a préféré repousser le problème en juillet. Verra-t-on alors une nouvelle réglementation transitoire ou bien les propriétaires, moyennant quelques promesses, auront-ils les mains libres ?

En tout cas, cette situation reflète le fait qu'aujourd'hui, dans ce pays, les salaires sont si insuffisants que de nombreuses familles ne peuvent vivre en payant un loyer « à son prix » et que le gouvernement est obligé d'imposer une réglementation.

Roger MEYNIER.

L'ascension de Rocard : Grenouillages et ambition

Après le duel Rocard-Mitterrand, le feu couve-t-il au sein du couple Mauroy-Rocard ?

En tout cas Mauroy a vivement réagi après l'émission télévisée Cartes du table du lundi 15 janvier, au cours de laquelle Rocard, avec l'assurance et le culot dont il entoure son personnage, a distribué les rôles. A Mauroy, parce que celui-ci aurait pris l'initiative de « signer le premier son texte », Rocard réserverait le poste de premier secrétaire du PS, en remplacement de Mitterrand. Et pour lui-même, bien sûr, il s'attribue la candidature à la présidence de la République.

Mauroy a répondu « fermement et amicalement » à Rocard qu'il s'était toujours prononcé pour la reconduction de la majorité actuelle, c'est-à-dire celle autour de Mitterrand.

Est-ce une réaction de susceptibilité de la part de Mauroy, peu content de se voir relégué à la seconde place, ou bien une menace de retournement d'alliance ? Bien malin qui peut donner la ré-

ponse, dans cet enchevêtrement de déclarations, textes, motions qui se croisent avec des contre-textes, des contre-motions.

En tout cas cette foire d'empoi-gne, ces batailles à coup de déclarations qui ne cessent maintenant depuis des semaines, augurent assez bien de la chaude ambiance qui risque de régner au prochain congrès du Parti Socialiste.

C'est à des grenouillages sans fin, des coups bas, des querelles d'intérêts, que tous ces politiciens ambitieux et à la recherche de bonnes places vont nous faire assister encore pendant des semaines.

Lequel l'emportera ? Rocard ? Mitterrand ? A filou, filou et demi. Et l'arrivisme des uns vaut bien l'ambition des autres. Aucun n'en est à son coup d'essai dans la politique de couloirs et de manigances, Rocard pas moins que les autres. Lui qui passe pour le jeune loup actuel du PS, n'était-il pas déjà à la SFIO en 1950, avant l'opération de rajeunissement de



Rocard à « Cartes sur table ». Ces coups de poker seront-ils gagnants ?

la social-démocratie tentée et ratée au travers du PSU ? Alors il est difficile de dire qui arrivera en tête au poteau.

D'autant que l'arrivée, celle qui compte en tout cas pour Rocard, n'est pas tant en avril 1979, au congrès de Metz, qu'en 1981. En

attendant, il poursuit deux objectifs, qui ne sont pas contradictoires : se faire reconnaître par la bourgeoisie comme un éventuel futur président présentable et par les notables du PS comme un éventuel dirigeant de rechange.

D.L.

Le PSU : comment naviguer entre deux eaux

Le 11^e congrès du PSU qui s'est tenu les 12, 13 et 14 janvier à Saint-Etienne a vu, malgré les changements de personnes, la tendance majoritaire sortante l'emporter à nouveau.

Deux décisions ont été annoncées avec un certain écart : l'élection de Huguette Bouchardeau, qui remplace Michel Mousel à la direction du PSU, et l'intention du PSU de présenter un candidat aux élections présidentielles.

Ces deux décisions, comme le congrès lui-même, ont été un moyen de rappeler que le PSU existe et qu'il se veut « une gauche différente ». Mais s'il existe, c'est toujours à la même place et avec les mêmes ambiguïtés.

Une minorité refuse les alliances électorales avec la gauche et prône une dissolution dans le Front Autogestionnaire. Une autre, importante et qui a réussi à monopoliser une partie des débats, propose d'intégrer le PSU « dans la dynamique Rocard ». La ten-



Huguette Bouchardeau en remplacement de Michel Mousel : une nouvelle dirigeante pour le PSU... à défaut d'une nouvelle politique.

dance majoritaire ne fait une majorité que parce qu'elle navigue entre ces deux eaux en évitant les écueils et en maintenant l'existence du PSU.

« L'avenir du socialisme autogestionnaire est trop sérieux pour qu'on en fasse le piédestal d'une vedette politique », a déclaré Huguette Bouchardeau contre les

partisans du courant rocardien. Ce n'est engagé à rien pour l'avenir. Mais cela sert au moins à affirmer aujourd'hui l'autonomie, la « sensibilité » différente, l'originalité qui servent de politique à un PSU qui a besoin au moins de cela pour subsister. Mais il est malgré tout plus ou moins question de privilégier le dialogue avec les rocardiens.

Par ailleurs, contre ceux qui refusent de voguer dans le sillage de l'Union de la gauche, le congrès a voté cette motion : « Le PSU est prêt à débattre avec les autres forces de gauche pour permettre au courant autogestionnaire de prendre toute sa place dans la lutte politique institutionnelle ».

Alors, entre ces deux politiques, le congrès du PSU n'a toujours pas tranché. Il n'est sans doute pas près de le faire. Et en attendant qu'une porte s'entrouve, il vivote dans l'ombre de... Mitterrand, ou de Rocard, ou d'un quelconque ange gardien.

D.L.

Marchais au Club de la Presse : les gué-guerres continuent

Si le Club de la Presse du dimanche 14 janvier a été animé — les altercations, le départ de J.F. Revel, traité de canaille par Marchais, ont suscité beaucoup de réactions — c'est pourtant un cinéma bien conventionnel que nous ont joué les participants.

Les journalistes ont pris un malin plaisir à poser une foule de questions — d'ailleurs toutes semblables — sur le stalinisme, cherchant à gêner Marchais et à le faire sortir de ses gonds. Celui-ci bien évidemment a profité de la situation pour se poser en victime de la censure en général, des questions orientées

des journalistes en particulier. Il s'est mis en colère, a refusé un moment de répondre, a attaqué les journalistes sans mettre de gants. C'était donc un vrai psychodrame bien monté, mais où chacun lançait des répliques que l'on connaissait par avance.

Et entre deux altercations, Marchais en a profité pour redévelopper pour la nième fois l'axe bien connu de la politique de son parti à l'égard des socialistes. S'il a traité J.F. Revel de canaille, il en a expliqué au moins tout autant sur le compte de Mitterrand qui, avec sa récente petite phrase sur « le Parti Commu-



Quand Marchais s'explique avec les journalistes...

niste toujours stalinien », aurait relancé la polémique et dont « l'anti-communisme renforcé » lui rappellerait la politique des socialistes il y a une vingtaine d'années.

Et on doit conclure que Marchais aime se commettre avec ce genre de personnage douteux, lui qui continue de proposer comme perspective au Parti Communiste de reconstruire « l'union à partir de la situation actuelle », c'est-à-dire de s'allier à terme avec Mitterrand, Rocard et Mauroy.

C.D.

A l'assemblée générale du CNPF les patrons, jamais contents !



Ceyrac à l'Etat : « T'as pas 100 balles ! ».

Les « années 80 », aux dires des représentants patronaux réunis mardi 16 janvier en assemblée, ouvriront l'ère « d'une nouvelle aventure industrielle et sociale » à laquelle la France doit se préparer. Et pour cela, précisent-ils, elle ne doit pas rester re-

plée sur elle-même, dans de vieilles structures capitalistes dépassées. « La solution, c'est la France dans l'Europe. (...) Mais pour être Européens, il faut imposer des disciplines, notamment sur les prix et les salaires, si nous voulons rester compétitifs ».

Il va donc falloir, à en croire ces messieurs, rogner sur les dépenses sociales, responsables d'un déficit chronique qu'il n'est pas question pour eux de combler.

Par la bouche d'Yvon Chotard, vice-président du CNPF, ils affirment donc la nécessité d'une réforme en profondeur de la Sécurité sociale.

Pour mettre fin à une situation illogique, toujours selon M. Chotard, dans laquelle les entreprises, par le biais des cotisations patronales aux Allocations familiales, financent — rien de moins — la politique familiale de la France, ils proposent que la part des employeurs soit diminuée — ce qu'ils appellent pudiquement un « rééquilibrage ».

Et pour rester sans doute dans la lignée de François Ceyrac, qui déclarait « qu'une politique sociale traditionnelle est incompatible avec une économie ouverte sur le monde », il a proposé d'innover — de l'audace, toujours de l'audace ! — en diminuant les dépenses maladie, en faisant la guerre à ceux qui consomment inconsidérément des médicaments (les trusts pharmaceutiques, eux, ne s'en plaignent pas), en surveillant davantage les congés maladie, en révisant le prix des

journées d'hôpital. Les patrons n'ont peut-être pas tort de dire que la Sécurité sociale supporte des charges indues, comme par exemple les frais liés aux investissements immobiliers ou à la formation médicale. Mais le problème, c'est qu'ils ne voient évidemment qu'un aspect du problème : abaisser la participation patronale.

Le patronat, invoquant que la part de l'Etat en France n'est que de 10 %, au lieu de 20 % en Allemagne, souhaite que l'Etat prenne davantage à sa charge les dépenses de protection sociale. Et comme les patrons ne sont bien sûr pas prêts à renoncer pour cela aux subventions que l'Etat leur prodigue, cela veut dire qu'il faudrait faire payer un peu plus les salariés, une fois par leur propre cotisation, une fois par le biais des impôts.

Quant à la nécessité de « responsabiliser » les Français, d'en faire des adultes et non des assistés perpétuels, il vaut mieux en rire ! C'est seulement une occasion pour le CNPF de glisser discrètement, au passage, l'idée que certains accidents ou maladies liés à des pratiques individuelles (tabac, alcool, sports, accidents de la route) ne devraient plus être à la charge du régime général, mais cou-

verts par une assurance individuelle volontaire, complétant une garantie minimum, une Sécurité sociale du pauvre, en quelque sorte.

Toujours dans le domaine social, en un magnifique paradoxe tout droit sorti de notre tête pensante patronale, Yvon Chotard a ajouté que « le progrès social » ce serait aussi « de ne pas imposer la retraite avant 67 ou 70 ans ». Dans notre société, on ne peut pourtant pas dire que les travailleurs, usés prématurément par toute une vie d'exploitation, profitent largement de leur retraite — deux ou trois ans seulement en moyenne — quand ils la prennent à 65 ans. Mais si l'objectif est de faire des économies, c'est effectivement un moyen radical que de leur assurer directement le droit au repos... éternel.

Une fois de plus, les patrons ont pleurniché sur leur sort, criant haro sur le salarié et appelant l'Etat à la rescousse. Les milliards distribués à toutes les branches d'industrie, cela ne suffit pas. Le patronat en redemande : il réclame qu'on allège les charges sociales des entreprises et qu'on s'en prenne à la Sécurité sociale.

Yvette BLONDIN

Le patronat français vu de profil... par le "Nouvel Economiste"

Le journal *Le Nouvel Economiste* tente, dans son numéro du 15 janvier, de donner un profil type du grand patron français. Il publie pour cela les résultats d'une enquête effectuée auprès des dirigeants des 1.000 premières entreprises classées selon leur chiffre d'affaires. Parmi eux, 300 ont répondu à un questionnaire portant sur leur formation, leurs titres, leur activité et leur rémunération.

Ce beau monde se ressemble beaucoup et gagne des sommes rondellettes, qui permettent de voir venir les jours

difficiles : 40 % des patrons interrogés avouent en effet une rémunération supérieure à 400.000 F par an, soit un minimum garanti de 33.000 F par mois, auquel viennent s'ajouter des avantages matériels en tous genres liés à leurs fonctions, et qui bien entendu ne sont pas comptabilisés dans leur « salaire ».

Mais ce n'est pas tout. L'enquête précise que la plupart de ces dirigeants possèdent des actions dans leur entreprise, touchant ainsi de confortables dividendes, et que

70 % d'entre eux sont membres du conseil d'administration soit de leur société, soit d'une ou plusieurs autres. Et là encore, ils touchent quelques nouvelles petites gratifications. (Il n'est pas rare de voir un patron siéger dans trois, quatre, voire neuf conseils d'administration).

A ce qu'on voit, s'il y a la crise, elle n'impose pas les mêmes sacrifices à tout le monde... Quand il s'agit de se serrer la ceinture, les patrons de ce type ont encore pas mal de jeu...

Ceux qui ont du poids

Le même numéro du *Nouvel Economiste* saluait en ces termes le départ de M. André Aubert qui, à l'âge de 64 ans, cède sa place de délégué général du CNPF :

« Il a connu tous les chefs de cabinets, tous les ministres, tous les députés qui ont joué

un rôle sous la IV^e et la V^e République. Quand un projet de loi gênait pour les patrons était fortement amendé, comme la taxe conjoncturelle par exemple, les initiés en concluaient qu'Aubert avait bien travaillé. »

C'est reconnaître quels liens

étroits unissent pouvoir politique et patronat, et quels intérêts sont pris en compte quand sont décidées les lois.

Et ces gens-là nous disent gravement qu'en allant voter tous les cinq ou sept ans, cela suffit pour changer notre sort !

B.G.

L'argent des autres

Des tracts de la CFDT scotchés sur le mur du réfectoire nous ont appris une nouvelle opération d'escroquerie au Crédit Lyonnais.

Après les 1 milliard 500 mille anciens francs perdus par la Société Lyonnaise de Gestion (filiale du Crédit Lyonnais), c'est maintenant un trou de près de 4 milliards d'anciens francs qui est apparu au service de la Gestion Particulière des Affaires Financières.

Un certain M. Stoddart, analyste financier, chargé des opérations avec la Bourse de Londres, est à l'origine de ce découvert, qui lui aurait permis de réaliser une fortune en Bourse.

Encore qu'il soit curieux que personne à la DAF ne se soit aperçu des opérations frauduleuses de ce cadre « hors classe ».

Sous prétexte de secret commercial, de secret bancaire, les banques refusent tout contrôle, tant de la part des déposants que de la

part des employés, sur l'utilisation qu'elles font des fonds qui leur sont confiés.

Maniant des centaines et des centaines de millions de francs qui leur sont remis par les petits épargnants, les banques peuvent décider de soutenir telle ou telle entreprise capitaliste, ou au contraire de mettre en faillite telle ou telle autre en lui coupant les crédits.

Les banques spéculent aussi sur les monnaies en cherchant les placements les plus avantageux pour elles.

Elles peuvent aussi jouer sur la baisse des cours en Bourse et ruiner des milliers de petits épargnants.

Alors, si à l'intérieur de ce système, bien secret, certains hauts cadres peu scrupuleux décident de tirer leur propre épingle du jeu en disposant sans vergogne de « l'argent des autres », voilà qui ne doit pas trop nous surprendre.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière du Crédit Lyonnais.

LORRAINE :

LA JOURNÉE DE GRÈVE DU 12 JANVIER

La grève générale du 12 janvier qui s'est déroulée en Lorraine, avec manifestation centrale à Metz, à l'appel des six organisations syndicales régionales, CGT, CFDT, FEN (FO, la CGC et la CFTC, devant la mobilisation, avaient pris le train en marche, se ralliant à la dernière minute) a paralysé la région. Dans les entreprises, la participation à la grève était variable, mais souvent bien au-delà de 50 % et dans plusieurs elle atteignait près de 100 %. Certains mineurs disaient qu'ils n'avaient jamais vu cela depuis les grandes luttes dans les mines en 1963.

Dans l'après-midi, la manifestation centrale organisée à Metz a regroupé d'après **Le Républicain Lorrain** 50.000 personnes. En tout cas, même si ce chiffre est exagéré, il est certain que ce sont des dizaines de milliers de personnes qui sont venues de toute la région en cars et qui ont envahi Metz.

La manifestation, composée dans son écrasante majorité d'ouvriers, regroupait en même temps des enseignants, des lycéens et des gens de catégories diverses, tels les représentants des maisons de jeunes.

Les petits commerçants, en signe de solidarité, avaient baissé leurs stores à partir de 14 heures.

Les travailleurs étaient nombreux, mais ceux qui étaient là venaient surtout de Meurthe-et-Moselle. Les sidérurgistes de Longwy et les mineurs de fer, reconnaissables à leurs casques, étaient très représentés. Bien qu'elle ne soit plus menacée de fermeture, les sidérurgistes de l'aciérie de Neuves-Maisons étaient venus à une centaine en signe de solidarité avec ceux de Longwy. On notait aussi dans la manifestation un groupe de travailleurs belges qui affirmaient leur solidarité. De nombreuses banderoles de petites entreprises montraient que le mouvement touchait toutes les catégories de travailleurs.

Si l'on entendait des slogans tels que « **Non aux licenciements** », « **Longwy vivra** », « **Non au plan Davignon** » et aussi « **Etchagarray à la ferraille** » l'accent était surtout mis sur la défense de la Lorraine. La banderole de tête, sur laquelle était inscrit « **Par notre lutte unie, Lorraine vivra** », annonçait la couleur. Et les slogans les plus lancés et les plus

repris étaient « **Lorraine vivra** », « **Sauvons la Lorraine** », « **Giscard-Barre-Lobé, vendus à l'étranger** » (Lobé est président de l'Union de la Métallurgie de Longwy), slogans lancés par le PCF. On entendait encore « **Les Lorrains sont Français** ».

Arrivés place d'Armes, le cortège se scinda en deux, la CGT ayant pris la décision de ne plus emmener les manifestants devant la préfecture où une motion devait être déposée décida de modifier le parcours initialement prévu.

La CFDT, forçant le cordon mis en place par la CGT et entraînant un certain nombre de manifestants devant la préfecture, qui grossirent jusqu'au dépôt par l'intersyndicale de la fameuse motion. Un certain nombre de manifestants d'ailleurs essayèrent de s'engouffrer à l'intérieur à la suite des dirigeants syndicaux et recouvrirent les murs de graffiti.

En tout cas, à la fin de la manifestation beaucoup de travailleurs sont repartis « regonflés ». Mais maintenant que va-t-il se passer ? Dans leur appel commun, les syndicats déclarent « **Demain la lutte continuera sans répit... C'est de la lutte unie que dépendra l'avenir de la région et des travailleurs** ». Certes, il faut une lutte unie de toute la population contre le chômage. Mais sur quels objectifs, et avec quels moyens de lutte ? Les syndicats ne donnent pas de vraies réponses, ce qu'ils proposent, ce pour quoi ils se battent, c'est en fin de compte d'essayer d'obtenir rapidement des négociations « tripartites ». Mais sur la base de quel rapport de force ? Des négociations, le gouvernement, les patrons en acceptent sans arrêt, cela fait des mois, que se succèdent les discussions, les tables rondes, les confrontations, etc.

De toutes ces discussions sans luttes réelles, il ne peut rien ressortir pour les travailleurs sinon quelques mesures dérisoires, comme celles du dernier Conseil des ministres, qui ne règlent absolument rien.

On assiste en Lorraine, comme dans toutes les régions du pays, à une démission des organisations syndicales, qui se refusent à proposer une lutte d'ensemble avec des objectifs communs à tous les travailleurs, qui permettrait de ne plus subir cette plaie qu'est le chômage.

Correspondant LO

les travailleurs mécontents mais désarmés



En Lorraine, l'annonce des 925 créations d'emplois (dont 600 avaient été annoncés depuis plusieurs semaines, et étaient liés à l'implantation d'une entreprise de batterie, General Motors, à Sarreguemines) a provoqué des réactions de colère chez les travailleurs. Sur le marché de Moyeuvre, mercredi matin on pouvait entendre des réflexions : « Barre se moque de nous, 15.000 licenciements et 900 emplois créés, il est content de lui avec ça ».

Le Républicain Lorrain lui-même parlait de provocation envers les Lorrains.

Mais cette déception de la population montre que les illusions concernant une possible intervention du gouvernement sont vivaces. Ne voyant pas de solution, ils espèrent que le gouvernement va faire quelque chose pour créer des emplois.

Et cet état d'esprit, les syndicats et les partis de gauche en portent la responsabilité, car ils se refusent à offrir des perspectives aux travailleurs. Car s'ils organisent des actions spectaculaires ou des manifestations, ils se refusent à engager véritablement la lutte.

La manifestation du 12 janvier à Metz.

A chacun son action

Depuis l'annonce de la nouvelle charrette de licenciements dans la sidérurgie, partis de gauche et syndicats multiplient les actions plus ou moins spectaculaires... en concurrence les uns avec les autres ; chacun essaie d'avoir la meilleure idée en prenant de vitesse les autres.

A Longwy, après le blocage de tous les axes routiers autour de la ville pendant 48 heures, les syndicats ont emmené en bus plusieurs milliers de sidérurgistes manifester devant la préfecture de Nancy le 4 janvier.

Le Parti Communiste, de son côté, a un calendrier bien rempli : le 5 janvier, il organisait une caravane de voitures à destination de Moyeuvre, avec un arrêt prévu devant chaque mairie sur le parcours. Une quarantaine de voitures ont participé à l'opération.

Le 6 janvier, jour de la venue du Conseil régional, il appelait à une manifestation à Metz, qui a réuni un millier de personnes. Enfin, le 18 janvier, ce sont les femmes des sidérurgistes et des mineurs qui à l'initiative du PCF, se rendaient à Paris.

La CFDT elle non plus n'est pas en reste. Le 3 janvier, elle organisait une journée portes ouvertes à l'usine de Sacilor Hagondange pour démontrer au public que « nos » installations sont encore rentables.

Et le 13 janvier, jour de la grève générale en Lorraine, elle décidait d'organiser son petit blocage routier bien à elle, autour de la ville de Hayange.

Ce même jour, le syndicat CGT Gandrange Rombas bloquait les routes autour de l'usine, tandis que la CFDT bloquait le train Luxembourg - Paris à Hagondange.

Certes, face aux licenciements, il est normal que les travailleurs essaient de faire parler d'eux. Mais les actions spectaculaires proposées par les syndicats et les partis de gauche, outre qu'elles s'organisent dans la concurrence, servent surtout à ceux qui dirigent les partis de gauche et les syndicats à masquer aux yeux de leurs militants et de l'ensemble des travailleurs le manque de perspective. Ils font semblant de proposer quelque chose, tout en ne parlant pas de l'essentiel, et le risque, c'est que l'on assiste à la démoralisation des travailleurs les plus combattifs.

Correspondant LO

Un journal qui soigne sa publicité

Depuis l'annonce de la dernière charrette de licenciements, le Républicain Lorrain, journal régional de droite, a lancé une vaste campagne sur le thème « Pour que vive la Lorraine ». Ce journal ouvre ses colonnes aux lecteurs, et a été l'initiative d'une pétition qui a réuni 40.000 signatures. Cette pétition qui réclame aux pouvoirs publics d'intervenir « En faveur de la Lorraine sinistrée »... proclame que « La Lorraine qui a tant donné à la France, ne veut pas être abandonnée », pétition qui a été déposée à Giscard par un « vrai Lorrain ».

Le Républicain Lorrain a aussi édité des autocollants représentant un travailleur portant une croix de Lorraine sur le dos.

La politique du Républicain Lorrain et de ses hommes politiques de la majorité qui sont derrière n'est pas bien sûr de combattre la politique du gouvernement. Ils s'agitent et veulent faire croire à la population qu'ils font quelque chose pour elle.

Agression contre Cohn-Bendit

Daniel Cohn-Bendit a été agressé et blessé légèrement par une dizaine de nervis, lundi 15 janvier, devant le café où il avait déjeuné, rue d'Assas à Paris. Reconnu et insulté, il a ensuite été roué de coups.

Après l'abandon de la part du gouvernement de l'interdiction de séjour qui a duré plus de dix ans, Daniel Cohn-Bendit était rentré en France depuis la fin décembre.

Parlant de ses balades dans Paris, il dit : « *Un peu partout, des clins d'œil, des sourires, des gens tout de suite sympas, de l'humour...* »

Pour ceux qui lui ont ainsi marqué de la sympathie, il évoquait sans doute le souvenir chaleureux du mouvement de Mai 68, dont il fut le porte-parole le plus connu.

Mais c'est bien aussi parce qu'il représente un peu Mai 68 que, par haine du temps où « *sous les pavés il y avait la plage* », des nervis d'extrême-droite se sont acharnés sur lui.

L'INCENDIE DU FOYER-HOTEL DE LA RUE DE CHALON :

La fatalité... aidée par l'appât du gain

Trois morts et dix-sept blessés, c'est le lourd bilan de l'incendie qui s'est déclaré dans un hôtel meublé de la rue de Chalon à Paris (XII^e). Lorsque les flammes se sont engouffrées dans les étages et dans l'unique escalier, trois hommes pris de panique et n'ayant d'autre issue se sont jetés par la fenêtre. Deux en sont morts. Un troisième a été retrouvé carbonisé au 6^e étage.

Dans cet hôtel vétuste, prévu pour 60 locataires, deux cents travailleurs, pour la plupart sénégalais, étaient logés à plusieurs par chambre, avec un chauffage insuffisant, un lavabo par étage, et cela pour un loyer en moyenne de 600 F. D'après l'enquête en cours, l'explosion d'une bouteille de gaz serait à l'origine du sinistre.

Mais peut-on parler d'accident lorsque toutes les conditions sont à ce point réunies pour qu'un tel drame se produise ?

Les « marchands de sommeil », qui tirent des loyers exorbitants des taudis dans lesquels ils entassent ainsi les travailleurs immigrés, sont responsables. Mais leur époque est loin d'être révolue. Car on entendra dénon-



Le foyer-hôtel rue de Chalon après l'incendie.

cer ces trafics, on assistera à quelques contrôles, jusqu'à ce que l'incendie de la rue de Chalon soit oublié et qu'un nouvel accident provoque de nouveaux morts.

Quant aux autres responsables, ceux qui font en sorte que de tels trafics soient possibles, les patrons qui

utilisent et profitent de la main-d'œuvre immigrée, les responsables de la cherté des logements et du manque de service d'accueil, tous ceux qui sont censés gérer cette société et qui en tirent de bien plus amples profits, tous ceux-là ne seront pas inquiétés.

VALSE DES PRIX :

Le gouvernement premier en piste

Interviewé à RTL le 14 janvier, René Monory, ministre des Finances, a annoncé que les tarifs publics allaient augmenter en moyenne de 8 %. Une moyenne, cela signifie, a-t-il précisé en substance, que certains tarifs augmenteront plus et d'autres moins ; car pour les entreprises nationales en difficultés, a-t-il précisé, « *l'augmentation sera un peu plus forte* ».

Et là-dessus, on peut faire confiance au gouvernement. N'a-t-il pas déjà annoncé que, pour la SNCF, la hausse de 7,5 % des tarifs voyageurs pour le 1^{er} février n'était qu'une première étape et que d'autres hausses des tarifs suivraient ? Quant à trouver des entreprises nationalisées en difficultés, cela ne doit pas être difficile. Les tarifs préférentiels que consent l'Etat aux entreprises privées pour l'utilisation des services de la SNCF, de l'électricité, du gaz, etc., expliquent sans doute une bonne part de ce déficit.

En tout cas, ce qui est sûr, c'est que l'exemple vient de haut et que la valse des prix va donc reprendre de plus belle.

Les capitalistes empoisonnent l'atmosphère

Mercredi 17 janvier, les habitants du bassin sidérurgique de la Ruhr étaient invités à ne pas se rassembler dans la rue, à éviter d'utiliser leurs véhicules, les asthmatiques à ne pas sortir de chez eux. La raison de cet état d'alerte ? La pollution avait atteint un taux critique (plus de 0,8 milligramme par mètre cube d'air : norme maximale autorisée) à cause des conditions climatiques : pas de vent, un ciel très bas sur la région où la neige est tombée sans arrêt.

Il y a eu, paraît-il, des installations faites pour lutter contre la pollution dans la Ruhr, mais elles sont loin d'être suffisantes : cette cote d'alerte de 0,8 milligramme par mètre cube a déjà été atteinte ou dépassée, mais l'état d'alerte n'est déclenché que lorsqu'elle se prolonge pendant plus de trois heures.

Pour détecter ces taux de pollution, la Ruhr est dotée d'instruments de mesure. De semblables « réseaux d'alerte » existent en France à Rouen, au Havre, à Fos-sur-

Mer ; d'autres doivent être implantés.

Quand la pollution est trop forte, il faut diminuer l'émission de gaz acides, donc freiner l'activité des usines... ou bien on demande aux gens de rester chez eux (ce qui a été fait dans la Ruhr) !

Pouvoir mesurer le degré de pollution de l'air est une bonne chose. Mais à condition d'imposer aussi aux patrons de faire des installations qui limitent réellement la pollution, même si elles sont coûteuses.

Alors que là, on s'installe dans une situation de fait : des régions sont empoisonnées par les usines, les habitants en font les frais et souffrent même de maladies locales. Et l'on se contente de mesurer le taux de poisons dans l'air et, quand il y en a vraiment trop, on arrête tout un moment... pour recommencer aussitôt après !

A ce train-là, à quand les scaphandres et les masques à gaz ?

Christine DELLUC

Après nous le déluge

En libérant les prix avant les vacances, Barre avait la bouche pleine de mots ronflants sur le fouet de la concurrence pour brider l'inflation. Mais les six mois qui ont suivi ont démenti allègrement ses propos optimistes.

L'exemple, aujourd'hui, de Rhône-Poulenc est une vivante illustration de ces illusions. Le groupe Rhône-Poulenc vient en effet de décider de relever massivement (+ 25 %) les tarifs de certaines grandes matières plastiques (PVC, polyéthylène) et de produits de base de la chimie (phénol + 30 %). Le prétexte invoqué est la hausse continue du naphta, base de la production pétrochimique. De l'aveu même du vice-président de RP, Jean Gandois, « *nous prenons ces mesures, quitte à perdre des parts du marché. Il se passera ce qui se passera* ».

C'est que les groupes capitalistes se moquent bien d'être raisonnables. Certes, un taux annuel national d'inflation moins élevé, ils ne sont pas contre, pour la bonne marche de l'économie. Mais c'est leurs intérêts immédiats et propres qui les déterminent et là, en l'occurrence, au risque de provoquer une cascade en chaîne de hausses des produits industriels. Chacun pour soi, l'inflation pour tous !

Pierre MIGENNES

Un drôle d'exemple d'action sociale

Des handicapés physiques, pensionnaires d'un centre de reclassement professionnel à Pontigny, dans l'Yonne, réclamaient depuis un certain temps qu'un règlement intérieur respectant un minimum leur dignité soit instauré. Bref, qu'on les prenne pour des adultes.

C'est en effet à un régime de liberté étroitement surveillée qu'ils étaient soumis,

devant rentrer à 22 heures, comme des gamins (alors que 80 % ont plus de 18 ans et sont majeurs), devant se soumettre à des interdictions variées et bénéficiant, comme à l'armée, de « permissions » de week-end.

Leur directeur, ancien officier supérieur, les avait séchement et définitivement rembarqués quand ils avaient, à plusieurs reprises, posé le problème d'un nouveau ré-

glement qui serait débattu et accepté par l'ensemble de la communauté.

Et comme à plusieurs reprises la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DASS) de l'Yonne, qui contrôle en principe ce genre d'établissement, avait refusé de les recevoir et d'arbitrer la situation, ils s'étaient mis en grève le 11 janvier et avaient fini, pour

qu'on entende leur protestation, par occuper les locaux, le 17 janvier.

La directrice faisait donner la police qui en un tournemain, et de belle manière, puisque sept d'entre eux et une éducatrice se retrouvaient à l'hôpital, les expulsait.

Belle démonstration de ce service social officiel, à vocation humanitaire !

Démocratie parcimonieuse

Giscard a cru bon de rappeler les conditions de participation aux élections européennes. Celles-ci se feront au scrutin proportionnel national, c'est-à-dire que les candidats seront élus en proportion du nombre de voix recueillies. Ce qui semblerait somme toute normal, mais qui n'est pratiquement jamais le cas. Pourtant cette démocratie dont aiment à parler nos dirigeants, et dont ils se flattent d'être les champions, les gêne lorsqu'elle

risque de dépasser certaines limites.

Pour les élections européennes, il faudra avoir en France au moins 5 % des voix pour avoir des élus. On en aura au moins quatre, ou zéro ! Et comme par ailleurs les formations qui n'ont pas de groupe parlementaire ne pourront obtenir qu'un maximum de cinq minutes d'antenne, c'est un cercle vicieux : Il faut franchir un seuil pour avoir la parole...

mais on ne donne la parole qu'à ceux qui l'ont déjà franchi, et qui en usent et en abusent largement. Et pour corser le tout, comme le gouvernement ne peut décemment interdire à quiconque de se présenter, il précise que, comme c'est déjà le cas pour les autres élections, les listes qui n'auraient pas obtenu ces 5 % ne seraient remboursées ni de la caution, qui est fixée à 10 000 F, ni des frais d'impression des bulletins de vote et des pro-

fessions de foi, ce qui représente au minimum deux millions à trois millions de francs. Cette mesure est prise, nous dit-on, pour éviter que ces frais ne retombent sur les contribuables.

Comme si les électeurs qui votaient pour ces listes n'étaient pas eux-mêmes des contribuables ! Et s'il n'y avait ne serait-ce que trois listes différentes qui se présentent, et recueillent à elles trois 10 % des voix, cela

représenterait une part non négligeable des électeurs.

Mais Giscard devient soudainement très rigoureux avec l'argent des contribuables. Dommage qu'il n'applique pas la même rigueur vis-à-vis des maîtres de forges, des capitalistes qui n'ont pas besoin de représenter 5 % des électeurs pour obtenir des milliards de subvention !

J.P. V.

Chirac contre-attaque

Jacques Chirac revient à la vie publique. Immobilisé quelques semaines par son accident, il a repris possession de l'Hôtel de Ville de Paris. Il passe à la télévision jeudi soir, et a annoncé une conférence de presse pour le 23 janvier, en précisant qu'il ne la tiendrait ni en tant que maire de Paris, ni en tant que président du RPR, mais en son nom personnel... Admirez la nuance.

Chirac veut-il ainsi donner à l'opinion publique une nouvelle image de lui, celle d'un homme au-dessus des partis ?

Une chose est sûre en tout cas. Il a bien besoin d'apparaître comme un homme, sinon au dessus des partis, en tout cas à la tête du sien, le RPR. Et ce n'est pas si simple. Car la réconciliation officielle intervenue entre tous les membres du RPR à la fin de la « journée de réflexion » qui s'est tenue le 11 janvier au château de Marnes-la-Co-

quette n'est qu'une réconciliation de façade. C'est que, après les interventions de Peyrefitte, Guichard et Debré qui ont contesté ou débordé Chirac en se servant de l'Europe comme prétexte, le RPR a besoin vis-à-vis de l'extérieur d'apparaître plus cohérent.

C'est qu'il y a aussi, entre autres la proximité de l'échéance électorale européenne où le RPR va devoir avant tout, quelles que soient ses dissensions internes, mener une lutte d'influence avec Giscard.

Et il y a malgré tout la crainte d'un certain nombre de députés RPR de perdre leur siège dans le cas où le RPR divisé provoquerait une crise parlementaire.

Mais derrière cette façade, Chirac sait qu'il existe toujours la même contestation.

Chirac, donc, doit se garder de son propre parti, ou du moins d'une partie de son parti. Car il y a Giscard.

Or, ces dernières semaines, c'est Giscard qui a eu l'initiative. Il a fait approuver sa politique européenne par quelques personnalités du RPR.

Il a déclaré au cours du dernier Conseil des ministres que rien, pas même des élections anticipées, ne pourrait empêcher les élections européennes d'avoir lieu. Ce que chacun a bien sûr interprété comme une mise en garde adressée au RPR, s'il prenait l'envie à certains parlementaires de provoquer une dissolution du Parlement. Il suffirait qu'une quarantaine de députés RPR joignent leurs voix à celles de l'opposition pour qu'une motion de censure soit votée.

On n'en est pas là et Chirac nous a habitués à ces mouvements de bascule qui consistent tour à tour, à menacer des pires maux Giscard, pour la journée suivante faire une déclaration conciliante.

P.M.

Trois sages accouchent d'une souris

C'est en s'entourant de bien des mystères que fut menée l'étude sur un impôt éventuel sur les fortunes personnelles. Trois « Sages », en l'occurrence un président du Conseil économique, un inspecteur général des Finances et un inspecteur général de l'INSEE, avaient été désignés en juillet dernier pour se pencher tout l'été sur le problème. Tout cela restait très secret de crainte, paraît-il, de voir le franc s'enfuir à l'étranger.

Et voilà, après bien des supputations, le rapport a été déposé au Parlement et son contenu est connu : il n'y aura pas d'impôt sur la fortune. Celui-ci présenterait trop d'inconvénients techniques et il ne serait rentable d'ailleurs qu'à condition d'être très élevé, plus de 4 %. Vous n'y pensez pas ?

Alors comme on leur avait quand même demandé d'établir un projet qui puisse permettre au gouvernement de passer pour soucieux d'une plus grande justice fiscale, les trois « Sages » proposent une réforme des droits de succession.

Cela évitera aux possédants d'avoir à déclarer leur fortune et de payer un impôt tous les ans, ils n'auront à le faire qu'après... leur mort puisque cela touchera leurs héritiers, et il ne sera prélevé qu'en moyenne tous les 30 ans.

Alors, certes cet impôt n'aurait pas fait grand mal aux capitalistes qui n'auraient en outre pas manqué de moyens de le tourner.

En réalité, ce sont surtout les paysans qui auraient été touchés et pas forcément les plus gros, mais tous ceux qui possèdent toute leur fortune sous forme de patrimoine (terres, bâtiments...) et qui par ailleurs ont des revenus faibles.

Mais il est tout de même significatif que les « Sages » y aient renoncé.

Alors en quoi consiste la réforme des droits de succession proposée ? D'abord, en une augmentation du taux d'imposition des grosses successions. Ensuite, dans l'exonération de petites successions. D'autre part, il est précisé que jusqu'à un héritage de 2 350 000 F, l'héritier, à condition qu'il soit lui-même peu fortuné, paierait moins de droits qu'actuellement.

Cela ne va donc pas chercher loin et ne mettrait pas sur la paille les détenteurs de grandes fortunes. Mais rien n'est moins sûr que l'adoption d'une telle réforme par le Parlement.

Qu'on se souvienne des protestations causées par la réforme des droits de succession proposée déjà en 1968 par Ortoli et refusée par le Parlement ; et des remous lors de la discussion sur la taxation des plus-values. Tout se passe comme si les membres du gouvernement et du Parlement jouaient à se faire peur. Des démagogues, soit le RPR, soit Barre dans son programme de Blois, soit JJSS en mal de faire parler de lui, brandissent de temps à autre, tel le loup-garou, la promesse d'un impôt sur le capital. Cela leur donne des airs de justicier fiscal, ils passent pour de hardis réformateurs. Et les parlementaires en gardiens attentifs des privilèges, jouent les effarouchés et rejettent les projets pourtant bien timorés. Celui-ci connaîtra-t-il un autre sort ? En tout cas, il ne remédierait pas à l'inégalité sociale et ne ferait guère de mal aux possédants. Il n'est pas fait pour cela.

Françoise BANIAN



Le séminaire du groupe parlementaire RPR à Rambouillet. Sourire et unité de façade, mais ça grenouille derrière...

Grande-Bretagne

La politique d'austérité du gouvernement battue en brèche par les camionneurs

La grève des camionneurs anglais, qui réclament une augmentation de salaire de 22 % et les 35 heures, dure maintenant depuis deux semaines. Cette grève commence d'ailleurs à poser de sérieux problèmes à tous les patrons et au gouvernement de Grande-Bretagne. En effet les grévistes ont installé des piquets de grève dans la presque totalité des ports et bloquent l'approvisionnement en matières premières de nombreuses usines. L'Irlande du Nord, dont l'activité économique est tributaire à 70 % des ports, est la plus durement touchée. Dans l'ensemble du pays, près de 200 000 travailleurs étaient en chômage partiel au début de cette semaine.

D'autre part, les conducteurs de locomotives ont rejoint les camionneurs dans la lutte, en interrompant le travail mardi et jeudi de cette semaine. Et l'annonce par les dirigeants des chemins de fer britanniques de 20 000 suppressions de postes dans les années à venir n'a fait qu'accroître la colère des cheminots.

Pour le gouvernement travailliste de Callaghan, la situation est délicate. Car en 1979 auront lieu des élections générales et le parti de Callaghan, qui a imposé ces quatre dernières années une politique d'austérité aux travailleurs, ne tient pas à apparai-

tre maintenant trop ouvertement anti-ouvrier. D'ailleurs, à l'automne dernier, Callaghan avait écarté l'idée d'élections anticipées dans on ne sait quel espoir d'amélioration de la situation économique, sociale et politique, qui aurait permis à son parti de franchir le cap difficile de l'échéance électorale.

Cela s'est avéré un mauvais calcul. L'économie anglaise reste aussi morose et les camionneurs ne semblent pas du tout prêts à attendre qu'elle s'améliore d'elle-même (comme les travailleurs de Ford qui, l'automne dernier, à l'annonce du blocage des salaires à 5 % par le gouvernement, se mirent en grève et obtinrent... 15 %).

Pour défendre les intérêts des patrons, le gouvernement Callaghan n'hésitera pas à ordonner la réquisition des camionneurs, quitte à se mettre en mauvaise position pour les élections. Il vient de le montrer en Irlande du Nord, où l'état d'urgence a été proclamé de vendredi à dimanche dernier et où l'intervention des soldats briseurs de grève a contraint 600 conducteurs de camions citernes de la Texaco à la reprise. Et il s'apprête à décider d'étendre cet état d'urgence à toute la Grande-Bretagne.

Mais en fait, le gouvernement compte surtout sur les bureaucraties syndicales —



Un piquet de grève des camionneurs dans la banlieue Est de Londres.

liées au Parti Travailliste — pour le tirer de ce mauvais pas.

Le mouvement, qui avait pris au départ la forme d'une grève sauvage, est devenu « officiel » le week-end dernier, quand les dirigeants syndicaux ont fait connaître leur approbation.

Mais ils ont commencé par recommander aux grévistes de ne plus faire de piquets « secondaires » devant les en-

treprises qui ne sont pas en grève (une loi votée en 1976 par les travaillistes autorise pourtant expressément cette pratique), ce qui revient à demander aux 70 000 grévistes actuels de renoncer entre autres à étendre leur mouvement aux 30 000 camionneurs de la National Freight Corporation, une entreprise d'Etat.

D'autre part, ils ont choisi de conduire les négociations à l'échelon régional plutôt qu'à l'échelon national, dans

le but de laisser s'effriter petit à petit le mouvement.

Mais si les autres consignes du syndicat — ne pas bloquer les stocks de nourriture, les médicaments, etc. — ont été largement suivies, celle sur les piquets « secondaires » a été ignorée par nombre de camionneurs. Et il n'est pas du tout dit que les grévistes se laisseront manœuvrer par leurs directions syndicales.

Pierre FORESTIER

Allemagne

Après la grève des sidérurgistes : Malgré les obstacles, les travailleurs ont montré leur combativité

La grève qui vient de toucher en Allemagne les 70.000 sidérurgistes a prouvé que de l'autre côté du Rhin la classe ouvrière n'est pas disposée à accepter son sort sans réagir. Les travailleurs de la sidérurgie, en se mettant en grève pour une augmentation de salaire, mais surtout pour la semaine de 35 heures, ont remis en question l'image que l'on nous présentait en France des travailleurs allemands, que l'on décrivait comme très intégrés au système. Les sidérurgistes allemands ont même plutôt montré l'exemple et prouvé que, face aux prétentions des magnats de l'acier qui menacent de licencier 1.000 travailleurs par mois dans les cinq ans à venir, il est possible de se battre.

Et ce n'est pas le moindre de leur mérite.

Apparemment ce sont les bureaucraties syndicales social-démocrates qui ont lancé cette grève, après l'échec de très longues négociations et en partie aussi pour des raisons tactiques, afin de faire pression sur le gouverne-

ment qui veut essayer d'éliminer un certain nombre de bureaucraties syndicales associées à la gestion des entreprises. Mais cette grève les a gênés. Et, à en croire la presse française, les travailleurs, au fil des jours et à mesure que la grève durait, se sont heurtés à de nombreuses hostilités.

Hostilité bien évidemment du patronat, qui a toué-toué au cours de la grève 28.000 travailleurs non grévistes, espérant sans doute faire ainsi pression sur les grévistes.

Hostilité aussi de la presse allemande, très violemment anti-communiste et qui n'hésite pas à cracher sur les travailleurs qui luttent et à les présenter comme des gens dangereux et manipulés, qui mettent l'économie en péril.

Hostilité du gouvernement, qui lui aussi s'efforçait de monter l'opinion publique contre les grévistes qui veulent couler l'économie.

Et hostilité, au bout d'un certain temps, des appareils syndi-

caux qui, à mesure que le mouvement durait, supportaient de plus en plus mal cette grève.

Tout cela ne semble pas avoir atteint le moral des grévistes, qui ont mené une lutte de quarante-quatre jours, lutte que tout le monde a présentée comme un des conflits les plus durs depuis bien des années.

Cette combativité et cette détermination des travailleurs se sont aussi manifestées lors de la reprise du travail. Les organisations syndicales, qui proposaient aux travailleurs de reprendre avec quelques miettes baptisées par elles pompeusement « compromis », n'ont pas pu si facilement, semble-t-il, le faire entériner. Il faut dire que ce compromis se limitait pour les travailleurs à quelques jours de repos supplémentaires dans l'année et une faible augmentation de salaire. On était loin des 35 heures !

D'ailleurs, le vote pour la reprise n'a recueilli que 54,47 % des voix. Et lorsque l'on se basait sur le nombre de travailleurs de la si-

derurgie, cela ne représentait que 49,5 % de « oui » ! De toute façon, les bureaucrates syndicaux ont des recours dans les statuts syndicaux, qui prévoient dans ce genre de vote qu'il suffit de 25 % de « oui » pour faire reprendre.

Malgré cela, ils ont bien eu du mal, semble-t-il, à le faire accepter. On a appris par la presse que des délégués syndicaux s'opposaient au compromis. Ainsi, par exemple, le délégué syndical d'une usine de la Ruhr, Mannesman, déclarait : « Nos camarades, dans notre entreprise, ne votent pas cette semaine de 35 heures comme dans le compromis. Aussi le refusons-nous. Ceux qui ont entre trente et cinquante ans n'obtiennent presque rien, alors qu'ils ont été les plus actifs ».

On imagine les bureaucraties obligées de mettre tout leur poids dans la balance pour imposer leur décision et s'opposer aux travailleurs.

Mais si l'on connaît l'attitude dont sont capables les bureaucrates syndicaux allemands, si

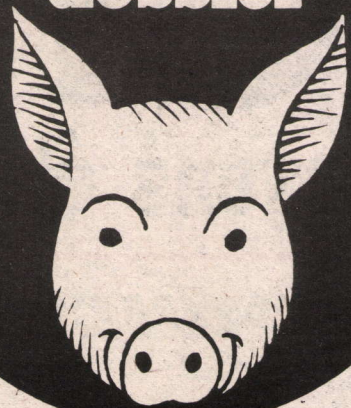
on imagine la façon dont ils sont capables de peser pour faire reprendre le travail, est-ce si différent en France ?

Les sidérurgistes allemands n'ont pas gagné, mais ils se sont battus. Et s'ils ont eu fort à faire en Allemagne même, ils n'ont pas bénéficié de la solidarité élémentaire du mouvement ouvrier français. Le PCF, trop occupé à défendre la sidérurgie française, c'est-à-dire les intérêts des capitalistes français, n'a rien fait pour organiser la solidarité élémentaire des travailleurs. Aucun mot d'ordre de grève n'est venu, qui demande aux travailleurs des usines sidérurgiques françaises de refuser de travailler pour les commandites allemandes. Ni de la CGT ni des autres syndicats, d'ailleurs.

Cela aurait été pourtant une occasion de rappeler que les vrais divisions ne passent pas au niveau des frontières, mais à celui des classes.

P.V.

dossier



Les éleveurs bretons, le trompe-l'œil des "montants compensatoires" et l'hypocrisie du gouvernement

DEPUIS près d'un an, les manifestations des petits et moyens éleveurs de porcs bretons se sont succédé.

Ils sont en colère parce que cela fait la troisième année que les cours du porc sur le marché français stagnent au-dessous de leurs prix de revient. Sur le fond, les éleveurs veulent une garantie minimum de leurs revenus. Et ils trouvent particulièrement injuste que le gouvernement (et les institutions européennes) soutiennent à des prix très élevés le cours des céréales (qui entrent pour 60 % dans les coûts de production du porc) au plus grand bénéfice du lobby des gros céréaliers de la Beauce, alors que les prix d'intervention français pour le porc sont ridiculement bas, au point que même au plus fort de la crise, les prix du marché ne tombent jamais aussi bas. Autant dire que le marché du porc n'est pas du tout soutenu.

Mais ce n'est pas cette situation qu'éclaire la revendication mise en avant par les organisations paysannes officielles : la suppression des « montants compensatoires monétaires », reprise peu ou prou par les éleveurs mobilisés. Ce sont en effet les manifestations des éleveurs qui ont popularisé (ou plutôt rendu impopulaire) le jargon technique des règlements douaniers du Marché commun agricole.

Ces « montants compensatoires monétaires » sont des taxes sur les exportations agricoles des pays à monnaie faible (France et Italie, l'Angleterre n'est pas pénalisée car elle n'exporte quasiment pas de produits agricoles) et des subventions aux exportations agricoles des pays à monnaie forte (Allemagne en premier lieu, la Hollande et la Belgique dans une moindre mesure).

Mais ce qu'on se garde de dire, c'est que les premiers « montants compensatoires » eurent pour origine la politique du gouvernement français lui-même : ils furent institués en 1969, lorsque le franc fut dévalué de près de 12 %. Jusqu'alors, le Marché commun agricole consistait en un système de prix communs dans les différents pays adhérant à la CEE, ou plus exactement en la fixation périodique de « prix d'intervention » communs en dessous desquels les caisses de la CEE soutenaient les cours de certains produits. Ces prix communs étaient exprimés en une « unité de compte » européenne. En cas de dévaluation d'une monnaie, la logique du système imposait en principe que les nouveaux prix d'intervention exprimés dans la monnaie du pays « coupable » augmentent dans la même proportion que la dévaluation.

Seulement, en 1969, le gouvernement français refusa d'augmenter les prix d'intervention français, c'est-à-dire de les aligner sur les prix européens communs. En clair, cela signifiait qu'il faisait payer aux agriculteurs l'inflation des prix industriels : la raison officielle était la lutte « contre l'inflation », comme si les agriculteurs avaient jamais été responsables de l'inflation.

En réalité, la politique des « prix communs agricoles » avait vécu. Pour ne pas laisser passer aux frontières des exportations agricoles françaises moins chères (donc concurrentielles sur leur marché), les autres pays du Marché commun exigèrent des compensations douanières... qu'on appela « montants compensatoires monétaires ».

Cela n'aurait peut-être été qu'un épisode, sans la crise monétaire avec laquelle chaque Etat européen applique plus que jamais la règle du chacun pour soi. Mais, avec l'instauration du flottement des changes en 1973, les dévaluations du franc (et de la lire) devinrent en quelque sorte permanentes. Et les montants compensatoires une institution !

Aujourd'hui, il s'avère que ce système favorise certains exportateurs agricoles allemands ou néerlandais qui ont gagné quelques points sur le marché français pour certains produits. Ce fut possible en particulier pour le porc où la production française ne couvre qu'à 80 % sa consommation.

De là à dire que les petits éleveurs français seraient malades de l'agriculture et de l'élevage allemand et hollandais artificiellement favorisés par les « MCM », il n'y avait qu'un pas qu'ont franchi démagogiquement les représentants officiels des paysans en difficulté. Mais présenter la suppression des montants compensatoires comme la solution aux problèmes des éleveurs est en réalité une diversion qui vise à détourner leur mécontentement de leurs véritables adversaires.

Quant au gouvernement français, cela lui permet de faire comme s'il ne pouvait pas satisfaire les revendications des éleveurs, parce que ses partenaires du Marché commun « ne veulent pas céder », et de lanterner les petits paysans à loisir...



Manifestation surprise des producteurs de porcs du Morbihan à Pontivy : les jambons sortis d'un camion danois ont été accrochés aux grilles de la sous-préfecture.

Les victimes et les bénéficiaires français des montants compensatoires et de la baisse des cours du porc

Si les montants compensatoires favorisent les exportateurs agricoles des pays à monnaie forte, ils favorisent aussi... les importateurs des pays à monnaie faible. Les importateurs français, par exemple, bénéficient, entre autres, des ristournes que leur accordent les exportateurs allemands (grâce aux subventions qu'ils touchent) et qui se montent environ à la différence entre les cours du marché allemand et du marché français. Cette différence était de l'ordre de 20 % il y a quelques mois.

Ces importateurs sont les firmes de transformation alimentaire dont certaines bien françaises comme Olida, William Saurin, les Jambons Français, etc. qui, quitte à acheter des cochons, les achètent aux meilleurs prix, c'est-à-dire les plus bas. Ce sont précisément ces firmes, en aval de la production des éleveurs, qui font pression sur le marché et poussent à la baisse des cours.

Dans les discours, Giscard parle de l'avenir de l'agriculture française, de ce qui devrait être le « pétrole vert de

la France ». Mais en réalité, le gouvernement se fiche pas mal de la prospérité potentielle des paysans. Ce que veut le gouvernement français, c'est rendre compétitif le secteur de « l'agro-alimentaire », à « forte valeur ajoutée » comme on dit, c'est-à-dire exporter des produits alimentaires finis. L'un des axes de la politique économique gouvernementale est de « rétablir une balance agro-alimentaire déficitaire », c'est-à-dire, précisément, de permettre aux trusts agro-alimentaires français de faire plus de profits afin de conquérir de nouvelles places sur les marchés étrangers.

Comment les rendre encore plus prospères ? Eh bien, sûrement pas en soutenant les cours des produits des petits paysans.

Pour que les montants compensatoires n'existent plus, il ne serait pas besoin de longues et laborieuses négociations avec les autres hommes d'Etat européens, prévoyant des plans de « démantèlement des montants compensatoires » en 3 ou 7 ans ! Il

suffirait tout simplement qu'en France le gouvernement augmente les prix d'intervention sur le porc, le bœuf et quelques autres produits agricoles de façon à permettre aux cours en vigueur en France de rattraper ceux d'Allemagne ou de Hollande. Car à l'heure actuelle, les prix d'intervention français sont de 30 % inférieurs à ceux d'Allemagne par exemple. Et une telle mesure ne relèverait que du seul gouvernement français (comme le fait de bloquer les prix agricoles d'intervention lors de la dévaluation de 1969 ne relevait que de lui-même). Les montants compensatoires seraient alors automatiquement réduits à zéro.

Seulement, à qui l'oreille gouvernementale est-elle le plus sensible ?

Aux petits éleveurs en colère ? Ou aux firmes alimentaires qui n'ont pas besoin de manifester dans la rue pour se faire entendre et faire en sorte que les producteurs soient contraints de leur vendre leurs produits à des prix qui n'atteignent même pas les prix de revient ?



L'inégalité dans la concurrence existe d'abord en France

Cela fait plusieurs années que le cours du porc a tendance à baisser et ne s'élève quasiment plus au-dessus du prix de revient moyen de la production du porc en France. Le résultat est que les producteurs endettés n'ont pas eu l'occasion de reconstituer leur trésorerie, et restent à sec. D'où le mécontentement général des éleveurs de porcs depuis près d'un an qui s'est cristallisé sur la revendication de la suppression des « montants compensatoires » qui favorisent les exportations de porcs des pays à monnaie forte.

Mais dans ce contexte de crise du porc (où les effets des montants compensatoires ne font que se surajouter), tous les producteurs français ne sont pas logés à la même enseigne. Avant de subir « la concurrence » de l'élevage allemand, néerlandais ou belge, c'est d'abord la concurrence de leurs voisins proches, bien français et gros producteurs, que subissent les éleveurs en difficulté.

Les six premiers mois de 1978, le cours du porc sur le marché n'a atteint que 7,12 F le kilo en moyenne alors que le coût de production moyen est de 7,88 F. Mais cela ne signifie pas que tous les producteurs de porcs soient en déficit. Bien au contraire.

L'éleveur français « moyen » qui subirait injustement la seule concurrence de l'éleveur allemand ou néerlandais moyen « privilégié » n'est qu'une abstraction.

La réalité, c'est que selon qu'on est un petit, moyen ou gros producteur, on subit (ou on bénéficie) de la crise bien différemment.

1) Il y a les petits éleveurs dont les coûts de production sont bien supérieurs à 7,88 F dont les rendements ont du mal à dépasser 15 porcs par an et par truie (alors qu'il faudrait produire plus de 19 porcelets par truie et par an pour dégager un revenu familial).

2) Il y a ceux qui ne font pas forcément faillite, mais en travaillant toujours plus et à condition de ne pas compter leur travail dans leurs coûts de production.

3) Enfin il y a ceux dont les coûts de production sont inférieurs à la moyenne, et les rendements supérieurs proches de 20 porcs par an et par truie.

Cela signifie que la crise élimine les plus petits, contraindant les moyens à avoir le nez juste au-dessus de l'eau, pendant que les plus gros maintiennent non seulement leurs profits mais attendent avec sérénité de voir leurs voisins faire faillite, et le marché s'assainir du même coup à leur avantage. Et la concurrence des éleveurs allemands ou hollandais joue pour très peu dans cette élimination des petits éleveurs au profit des plus forts.

LA CRISE

les petits et moyens éleveurs

● Les petits producteurs artisanaux, les premiers éliminés

Ce sont ceux qui élèvent moins de 10 truies. Ceux qui avaient quelques cochons qu'ils engraisaient avec les moyens autonomes de leur ferme et qui leur servaient à compléter les revenus qu'ils tiraient de leurs vaches ou de leurs cultures. Sur l'ensemble de la France, cette production est globalement importante puisqu'ils représentent toujours 40 % de la production française de porcs. Mais ce sont ceux aussi qui font partie des dizaines de milliers

d'agriculteurs qui abandonnent cette activité chaque année depuis près de dix ans parce que leur prix de revient dépasse largement le cours du marché, et qui ne peuvent tenir face aux éleveurs modernisés. Ceux-là n'intéressent de toute façon pas les firmes d'aliments pour bétail. Ce ne sont pas de bons clients.

Et aucun industriel, aucune coopérative ne se soucie de leur donner des conseils sanitaires et techniques pour améliorer les rendements de leurs élevages artisanaux. Les quelques aides financières « d'intervention » prévues par le Marché commun ne les atteignent jamais. Et le gouvernement qui, depuis 1969, sous la pression des trusts agro-alimentaire a poussé à l'industrialisation de l'élevage, ne se soucie pas de soutenir les cours qui permettraient à l'élevage artisanal de survivre. Alors, ces petits producteurs sont ceux qui « cabossent », c'est-à-dire qui tuent leur truie, parce que ça ne paye plus.

● Les éleveurs moyens modernisés : les plus vulnérables

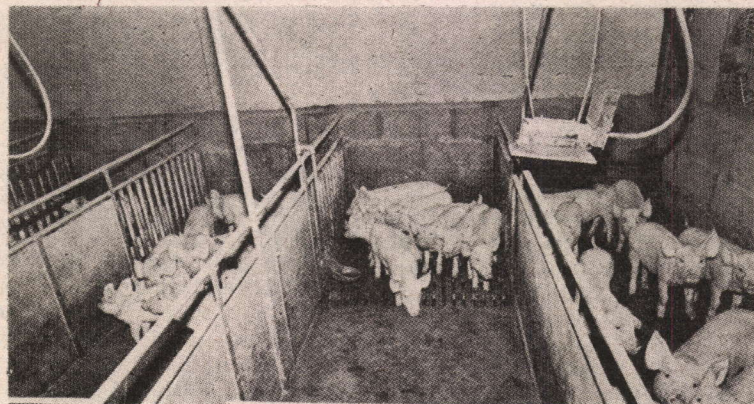
Ils ont 40 à 50 truies, et même un peu plus. Pour la plupart, leurs revenus dépendent essentiellement de leur élevage, le plus souvent très récent. Ils font partie du gros des éleveurs bretons mécontents qui manifestent régulièrement depuis un an. Ils ne veulent pas être les victimes de l'industrialisation accélérée de l'élevage porcin en Bretagne dont ils supportent tous les risques, sans parvenir à en retirer les fruits. On les comprend. Pour la plupart, ils ne se sont lan-

cés dans l'élevage que depuis les années 1970, suivant les incitations du gouvernement, celles du Crédit Agricole et des firmes de bâtiments d'installation porcine et d'aliments pour bétail qui, en chœur, leur promirent alors monts et merveilles.

Pour beaucoup, ce sont de jeunes agriculteurs, pas forcément très riches au départ, qui ont souhaité développer de façon moderne leur exploitation familiale. Souvent, ils ont abandonné leurs cultures peu rentables sur

leurs lopins trop petits, dit adieu à vœux et vaches... pour ne regarder que les cochons ! Ils ont construit des bâtiments neufs : des « cases de maternité » ou « d'engraissement » (pour les porcs « charcutiers »), ont acheté le cheptel, et passé des contrats avec les formes d'aliments composés. Ils se sont lourdement endettés, empruntant aux banques (et d'abord au Crédit Agricole) des dizaines de millions, c'est-à-dire souvent 80 ou 100 % des capitaux nécessaires.

Travailler toujours plus pour rembourser le capital emprunté...



Élevage industriel de porcelets : une simple variation de température de plus ou moins 4 degrés autour de la moyenne s'accompagne d'une diminution de 10 % environ des performances de croissance des porcelets sevrés à 21 jours. Ce sont les éleveurs seuls qui supportent ces aléas de rentabilité. Les firmes en bénéficient doublement en leur vendant des installations de plus en plus sophistiquées... et de plus en plus chères.

Les premières années les remboursements d'intérêts sont énormes. Et quand les cours sont bas plusieurs années de suite, il leur faut réemprunter (à des taux plus

forts) pour payer leurs dettes... Alors, il faut produire vite et beaucoup. Truies et verrats doivent être de bons reproducteurs : il faut beaucoup de porcelets, capables

d'engraisser rapidement, avec un taux de mortalité faible. Des conditions difficiles à réunir : un léger écart de température ambiante dans les locaux, une ventilation légèrement défectueuse, une nourriture pas tout à fait dosée selon les normes optimum de rendement, une épidémie... et c'est parfois l'hécatombe ou de toute façon une baisse plus ou moins importante de la productivité. Mais, à ce stade, l'éleveur n'a plus le choix. Ce serait bête de tout laisser tomber après être allé si loin ; et, de toute façon, il y a des prêts à rembourser. Alors, il faut aller encore plus loin. Ne pas se laisser distancer, rechercher la productivité maximum, investir à nouveau : ici dans un nouveau système de ventilation ou de chauffage proposé par les démarcheurs, là dans un appareil d'alimentation automatique « anti-gaspillage » dernier cri, etc. ou bien il faut renouveler le troupeau, ou encore acheter de nouvelles « cases de maternité », plus « adaptées », plus sophistiquées (l'imagination des fabricants est à cet égard inépuisable)... et plus chères !

SE DU PORC

la subissent • les gros en bénéficient

● Pour les gros producteurs, après l'hiver, le printemps !

Les gros éleveurs (150 truies, plusieurs centaines de porcs), ceux qui s'autofinancent à plus de 60 %, qui ont de grosses installations compétitives ne pâtissent pas de la crise actuelle. De la bonne année, 1973, ils disent que « C'était la vie de château ». Ils ont fait fructifier leur capital depuis et ont des réserves. Leurs prix de revient, contrairement à ceux des autres éleveurs, ne sont pas supérieurs aux cours actuels. Ils font partie de ceux qui pouvaient déclarer en août dernier, en pleine baisse des prix : « Si je devais m'installer aujourd'hui, je ferais du porc ou de la poule pondeuse... Le prix du porc pourrait descendre jusqu'à 6,20 F, qu'on pourrait encore gagner ». Ceux-là ne sont pas les victimes des montants

compensatoires, même si ça ne leur déplaît pas que les éleveurs plus modestes se mobilisent contre. Car si les cours augmentent, ce seront encore eux les principaux bénéficiaires. « La crise du porc », ils la voient avec sérénité, comme cet éleveur de 150 truies qui déclarait à *Vent d'Ouest* (la publication des Paysans-Travailleurs) en avril dernier : « Les cours, bien sûr, on les subit. Un coup ça monte, un coup ça baisse... mais enfin, on arrive à équilibrer les bilans ». Visiblement, ils ont passé sans encombre le cap des trois années consécutives de baisse des cours. Ils ont de quoi attendre la prochaine remontée.

En réalité, bien loin de les desservir, la crise actuelle leur permet de s'emparer des secteurs du

marché dont les autres sont évincés. Ils profitent de la crise pour s'agrandir, éliminer leurs concurrents plus faibles et préparer, en investissant leurs bénéfices de demain. Ils se sentent solidaires des trusts fournisseurs et en sont les meilleurs « poulains » (si on peut dire !), comme ils sont les enfants gâtés du Crédit Agricole.

Enfin, il y a les très gros producteurs, ceux qui sont à la tête de gros élevages industriels comme Alexis Gourvennec, surnommé le « Paysan-Directeur Général », à la tête d'un élevage de 1 400 truies et 28 000 porcs charcutiers dans le Nord-Finistère et qui produit à lui seul autant que 33 producteurs moyens. Cet éleveur-P-DG est en outre gros producteur de légumes, membre du Conseil d'admi-

nistration du Crédit Agricole, P-DG d'une compagnie maritime et, en prime, membre du Conseil économique et social. Comme en 1964, il était à la tête des manifestations paysannes de la région, il aime parler au nom des intérêts des producteurs en général, à sa manière un peu particulière il est vrai : « Dans notre métier d'éleveurs de porcs, il y a de bons moments, il faut en admettre de plus mauvais... Je suis de nature optimiste, et de ceux qui croient qu'après l'hiver, aussi dur soit-il, le printemps arrive fatalement. Il faut maintenir la confiance des éleveurs. Il faut éviter qu'ils ne se découragent... La production porcine n'en conserve pas moins un avenir certain pour les jeunes éleveurs, à condition qu'ils acceptent

de s'engager physiquement dans la bataille, comme d'ailleurs nous l'avons fait, travaillant 60 à 70 heures par semaine... Etre à la tête d'un élevage de porcs, s'y maintenir (...) demandera du courage et une certaine générosité dans l'effort » (interview parue dans *L'éleveur de porcs* de novembre 1978).

En effet, les petits producteurs de porcs doivent montrer une générosité sans bornes dans l'effort pour engraisser les profiteurs industriels en amont et en aval de leur production (les Rhône-Poulenc, les OLIDA, les HERTA, etc...). Quant à un « P-DG » comme Alexis Gourvennec, il peut rester optimiste et attendre le printemps car avec sa couverture sociale, il ne craint guère, lui, les coups de froid du marché !

... et engraisser les firmes qui fournissent les installations et les aliments

Les bons conseils pleuvent de la part des firmes qui fournissent ces éleveurs. Le slogan des revues techniques qu'elles font rédiger à leur intention est : « Une gestion rigoureuse : indispensable surtout en période de crise » (*L'éleveur de porcs*, novembre 1978). La ges-

tion rigoureuse en question revient à avoir recours toujours plus à leurs bons et onéreux services en tous genres. La publicité pour les produits pharmaceutiques « accélérateurs de croissance » et autres antibiotiques vendus à bons prix d'or, abonde : tout comme les in-

citations à investir dans de nouveaux bâtiments, toujours « plus au point ».

Devenus très spécialisés, ces petits éleveurs « industriels », la plupart bretons, sont très sensibles aux moindres changements de cours.

Ceux qui travaillent gratuitement

Les plus vulnérables sont ceux qui se sont installés, ont investi (et donc endettés) lors des cinq dernières années (depuis 1973), pendant lesquelles le marché du porc a toujours été à la baisse. En août 1978, un entrepreneur d'aliments pour bétail qui est bien placé pour connaître leurs problèmes (puisqu'il en vit) déclarait à un journaliste du *Monde* : « Quand ces jeunes-là se seront aperçus que tout le boulot, c'est pour rien, avec l'arrivée des loyers, des échéances de fin d'année, l'augmentation des charges de mutualité sociale, ils vont vraiment se tâcher. En octobre ou en décembre ». Il ne s'était pas trompé.

Ce sont eux qui massivement manifestèrent à Pontivy, en Belgique d'abord, à Vassy ensuite (dans le Calvados), en accueillant les dirigeants officiels de la FNSEA aux cris de : « Vendus », « Com-mis de Giscard ». Ils ont en effet de quoi contester et ne pas se contenter des demi-mesures plus

ou moins hypocrites proposées par Debattise. Ces éleveurs-là sont contraints aujourd'hui de financer leurs crédits à long terme avec du crédit à court terme (très cher), et « ils sont la tête sous l'eau », comme ils disent.

Non seulement ils ne touchent pas les intérêts du capital qu'ils ont emprunté mais qu'ils font fructifier, mais bien souvent, ils ne touchent même pas la rémunération de leur travail : ce n'est pas pour rien que dans les statistiques des organisations agricoles professionnelles sur les prix de revient et les prix de marché, apparaît un troisième prix dit de « catastrophe ». C'est le « prix de revient » duquel on a déduit tout simplement le salaire du producteur. Depuis des mois, les cours sont largement en-dessous du prix de revient moyen (7,88 F) et dépassent tout juste avec 7,12 F (moyenne des six premiers mois de 1978), ce prix de

« catastrophe » qui se situe à 7,04 F.

Et concrètement, voilà la situation, décrite par un naisseur-engraisseur qui vient de s'installer dans la région de Rennes, qui élève 70 truies et engraisse 450 porcs charcutiers : « Je suis très endetté ; j'ai été obligé de faire une ouverture de crédit importante pour payer mes emprunts bâtiments. Je paie près de 10 % d'intérêts sur cette ouverture. En plus, j'ai près de 130 000 F de dettes envers mon fournisseur d'aliments. Je paie environ 1 % par mois d'agios sur cette somme. Ma femme travaille à l'extérieur. Son salaire, environ 2 000 F par mois, nous permet de vivre. Mais elle va bientôt accoucher et ne compte pas retravailler. Ça va devenir dur si le cours du porc n'augmente pas. Actuellement, je me maintiens uniquement grâce aux nouvelles dettes que je fais auprès du Crédit Agricole et par les sommes dues à la maison d'aliments ».

Ceux qui s'en sortent mieux, mais au prix fort

Tous ces moyens éleveurs n'ont pas bien sûr « la tête sous l'eau ». Certains, aujourd'hui, s'en sortent. Il s'agit de ceux qui se sont installés avant la baisse des cours, dans les années 1970, 1971, et ont pu avoir des rentrées d'argent lors de la période faste de 1973 (où les cours montaient), ont pu rembourser leurs emprunts et être à peu près à jour de leurs annuités au

jourd'hui. Mais ils doivent travailler dur s'ils veulent dégager de leur exploitation un revenu de leur travail acceptable. Ceux-là peuvent tenir, certes, mais sont amers en constatant que depuis 1973 jusqu'à 1976 le prix de vente du porcelet n'a dépassé le prix de revient que pendant un mois. Et ils sont prêts à se battre pour que le porcelet

leur soit payé au prix de revient.

Et eux aussi étaient parmi ceux qui ont voulu « tauper » les semi-remorques remplies de carcasses de porcs belges qui descendent chaque soir vers les marchés de Lou-deac, ou manifestent pour obtenir « un juste prix », même s'ils arrivent à passer la crise en faisant le gros dos.

Les profits pour les firmes, les risques pour les producteurs

Un « naisseur » qui possède une soixantaine de truies et deux verrats depuis deux ans, commente sa situation :

« Mes truies produisent en moyenne 18 petits chacune par an. Il faudrait arriver à 21,22 pour pouvoir s'en tirer, c'est-à-dire, d'après la Chambre d'agriculture, pour pouvoir payer l'investissement et le travail. Les cours sont maintenant à 6,20 F-6,30 F pour les porcelets à 27 kilos. Il faudrait un minimum de 8 F pour que ce soit rentable.

L'aliment est acheté entièrement au groupement, la coop de Landernau, et la vente est faite aussi au groupement. On dépend entièrement d'une coopérative. On ne peut pas liquider les truies, on est obligé de produire même si on y perd. La coopérative achète les céréales et en fait des aliments (à base de soja et de manioc) et peut spéculer sur leurs cours, et fixer les prix de vente aux producteurs.

En fait, ce sont les marchands d'aliments qui poussent à faire du porc pour vendre leurs produits ; de même, la coopérative achète nos porcs pour vendre les aliments. Les techniciens de la coopérative sont poussés par leurs chefs à vendre de l'aliment. Ils vendent eux-mêmes les produits vétérinaires. Pour la production, on reçoit quelques indications de la part de « techniciens - conseils » du groupe-

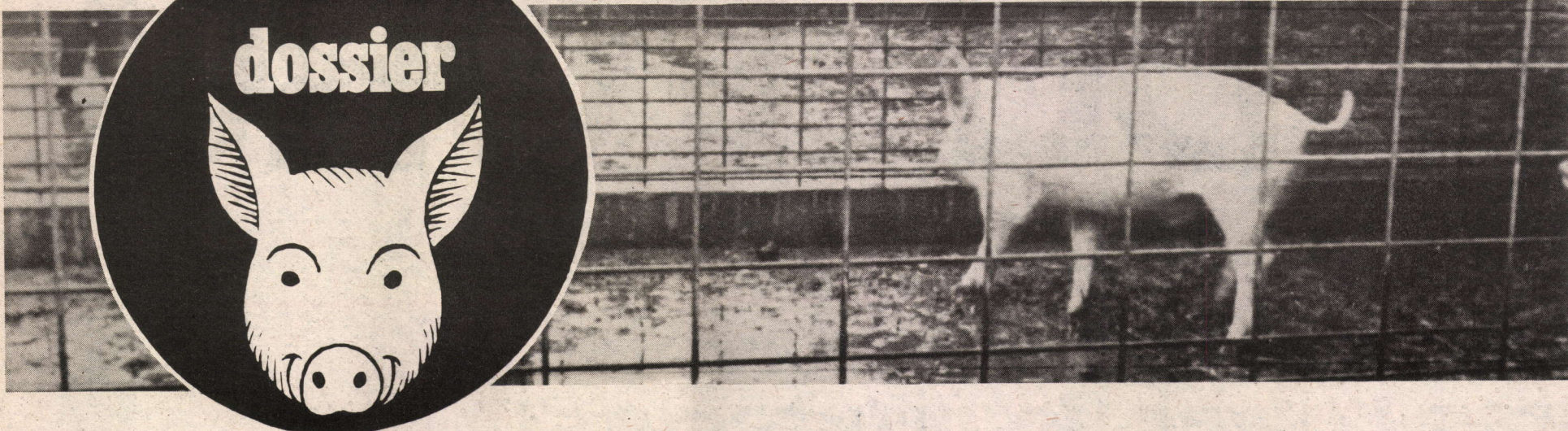
ment ; d'ailleurs on a réussi à passer de moins de 15 porcelets par truie et par an à 18 maintenant. Mais il nous faut toujours travailler plus, parce que les prix réels baissent toujours et les coûts, eux, augmentent. Pour survivre, le petit paysan ne compte pas son temps de travail. Le gouvernement trouvera toujours assez de petits paysans pour travailler plus et gagner moins.

LES RISQUES, C'EST TOUJOURS POUR NOTRE POCHÉ :

L'autre jour, c'était la tempête et les coupures de courant. Tous les porcelets sont chauffés aux infra-rouges ; ils ont failli mourir et ont tous été malades. Nous avons eu des frais supplémentaires pour les soigner. Les risques sont toujours pour nous.

COMMENT LA COOPERATIVE NOUS GRUGE :

Pour le transport des porcelets, elle prend 4 % du prix sous prétexte que le porcelet perd 4 % de son poids dans le camion (c'est ce que l'appelle « la taxe de merde »). Les bénéfices sont déjà si faibles que des retenues comme celles-là les réduisent à zéro, sinon à des pertes.



Les petits éleveurs de porcs, malades du capitalisme et non de la concurrence des éleveurs allemands, belges ou hollandais

Dans les années 1970, sous la pression des industries d'aliments pour bétail (liées aux trusts pharmaceutiques et de la chimie), les petits exploitants agricoles manquant de terre ont été très fortement incités par des subventions gouvernementales, des prêts alléchants, joints à des « plans de production » proposés par les banques et les fournisseurs de bâtiments, à inaugurer des installations d'élevage « hors sol ». En France, le gouvernement mit en branle un plan de « rationalisation porcine » en 1969.

Les paysans bretons qui disposaient de très peu de terres, se reconvertirent rapidement au porc industriel. L'évolution a été spectaculaire. En moins de 10 ans, les petits éleveurs artisanaux ont quasiment disparu de Bretagne. Les nouveaux éleveurs spécialisés dans le porc, tout en ne représentant que 7 % des éleveurs français, produisent à eux seuls plus de 40 % du cheptel national.

Cet essor de l'élevage industriel breton s'est réalisé sur la base de l'exploitation familiale, c'est-à-dire que la plupart des « industriels » de l'élevage breton n'ont pas de salariés, sinon eux-mêmes !

Cette évolution s'est déroulée de façon très semblable, et au cours de la même période dans les différents pays du Marché commun. Chaque année, les firmes d'aliments et de bâtiments pouvaient passer des centaines de fructueux contrats auprès des éleveurs néophytes. Jusqu'en 1973, tout alla à peu près bien. 1973 fut même une année faste. Ensuite, les cours baissèrent. 1974, puis 1976 furent de mauvaises années. En 1977 et 1978, les cours ne remontèrent pas suffisamment pour compenser les pertes subies.

Les coûts de production augmentent plus vite que les prix de vente

Mais la baisse cyclique des cours, selon le jeu de l'offre et de la demande ne suffit pas à expliquer la « crise du porc » que subissent les producteurs les moins riches. La véritable crise du porc consiste en une distorsion toujours croissante, au fil des années, entre les prix de vente du marché, sur lesquels règnent les gros acheteurs (c'est-à-dire en dernière analyse les firmes de transformation alimentaires comme Herta ou Olida) et, d'autre part, les coûts de production des éleveurs qui s'élèvent plus vite.

Coincés entre les firmes d'amont qui leurs vendent cher et les firmes d'aval qui leur achètent bon marché, ils ne peuvent pas répercuter sur leurs prix de vente leurs coûts de production. Et de ce fait, ils voient leurs revenus moyens ne suivre que de loin l'inflation des prix industriels.

Cette distorsion croissante entre les prix industriels et les prix agricoles est typique de la situation faite aux paysans-producteurs dans la société capitaliste actuelle. Elle mesure assez exactement le

degré d'exploitation des petits producteurs par les capitalistes de l'agro-alimentaire et de la commercialisation des produits, par le biais d'un véritable échange inégal.

C'est ainsi qu'en France, ces cinq dernières années, les coûts moyens de production dans l'agriculture ont augmenté de 57 % alors que les prix agricoles n'augmentaient en moyenne que de 36 %.

Réduits à n'être que des producteurs de matières premières alimentaires à bon marché, plus ces producteurs modernisent leur exploitation familiale, plus ils ont de chances d'être dépendants des industriels, et plus ils sont vulnérables aux variations des cours.

Des exploitations de type capitaliste qui rapportent, mais pas aux éleveurs qui les font fructifier de leur travail

Sur le marché des produits industriels, les cours oscillent autour d'un prix moyen qui permet au capital investi de réaliser globalement un taux de profit moyen. Les capitalistes qui ne récupèrent pas ce taux finissent par investir ailleurs ou sont absorbés par des industriels plus puissants. Mais sur le marché des produits agricoles, les choses se passent différemment : les cours oscillent non pas autour d'un taux de rémunération moyen des capitaux investis, mais autour d'un taux qui a tendance à être inférieur au prix de revient moyen, c'est-à-dire qui ne permet pas de toucher l'intérêt du capital, mais seulement la rémunération (plus ou moins complète) du travail des éleveurs.

Dans la réalité, cela signifie que la majorité des exploitations, même du type capitaliste, ne sont pas à proprement parler « rentables ». Mais les éleveurs qui les font fonctionner n'ont pas le choix d'investir ailleurs ! Cela signifie aussi qu'une petite minorité seulement des éleveurs parvient à amortir leurs investissements et faire du bénéfice pendant que la majorité n'arrive qu'à rémunérer leur travail, plus ou moins bien selon la conjoncture.

Tout se passe comme si les éleveurs étaient contraints de devenir des capitalistes sans en avoir les moyens ni les avantages. Ils produisent de façon industrielle, pour un marché important : leurs chiffres d'affaires annuels peuvent être élevés et comparables à n'importe quelle PME. Seulement, pour la plupart ils sont à la tête d'un capital qu'ils gèrent mais dont ils ne disposent pas vraiment, et qu'ils doivent rembourser toute leur vie à des taux d'autant plus élevés qu'ils ont moins de moyens.

Pour les trusts agro-alimentaires, cette industrialisation sur la base de l'exploitation familiale représente une très bonne opération : la production agricole en général et l'élevage en particulier sont des

secteurs de production qui ne sont pas particulièrement propices à la réalisation de profits élevés. Les risques et les contraintes naturelles (aléas saisonniers, épidémies, soins aux animaux...) dissuadent les capitalistes d'y investir massivement sous formes de grosses entreprises qui supposeraient de lourdes charges de main d'œuvre et une rentabilité hypothétique. Alors, le capital s'assure le contrôle de la production agricole, et l'exploitation du travail qui y est engagé, mais indirectement. Il se réserve les secteurs rentables et sans risques de la production alimentaire, en amont ou en aval, et il réserve le secteur « critique », celui qui est lié aux conditions naturelles, aux paysans : étant leurs propres patrons, ils sauront toujours travailler plus, même si ce n'est pas rentable, car ils n'ont pas toujours le choix.

Et c'est pourquoi les petits et moyens éleveurs industriels sont les victimes désignées des crises de « croissance » de l'agriculture industrielle.

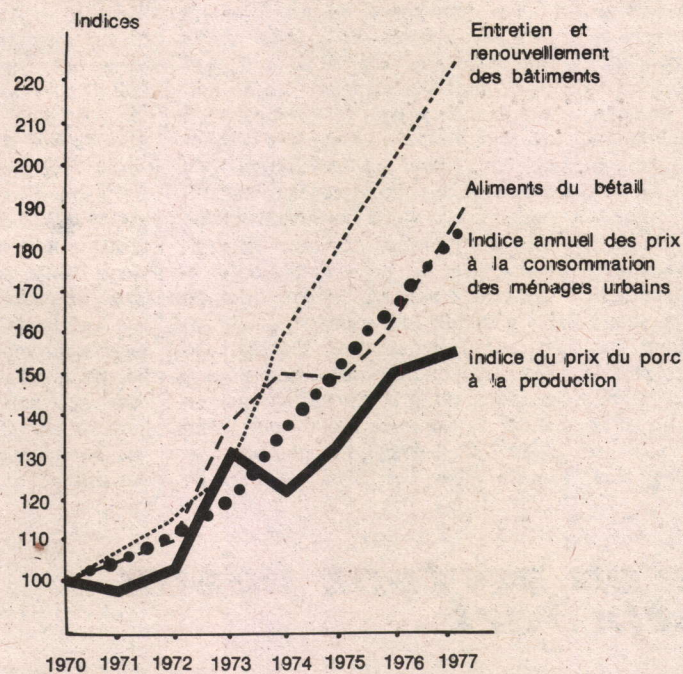
Cette situation n'est pas propre aux éleveurs français

L'exploitation dont sont victimes les petits et moyens éleveurs français est la même que celle que subissent les éle-

veurs allemands ou hollandais : eux aussi travaillent avant tout et malgré eux, pour les profits des trusts de l'agro-alimentaire et des banques ; eux aussi connaissent une concurrence très vive et sont sensibles aux moindres variations des cours. Pendant quelques années, ils ont peut-être bénéficié des avantages monétaires des pays à monnaie forte qui leur ont assuré provisoirement des cours plus élevés qu'en France. Mais en Allemagne aussi, depuis quelques mois, les cours se sont mis à baisser, montants compensatoires ou pas. Et comme en France, les petits et moyens éleveurs seront les victimes de l'industrialisation accélérée de l'élevage où seuls les plus gros tirent véritablement leur épingle du jeu.

Et dans toute cette affaire, le problème des montants compensatoires n'est qu'un phénomène superficiel et en tout cas provisoire, et finalement un trompe-l'œil permettant aux dirigeants des organisations agricoles de mobiliser les producteurs en difficulté sur des objectifs plus ou moins xénophobes, tout en donnant au gouvernement français l'occasion de faire semblant de représenter « ses paysans » dans les négociations officielles de la CEE. Mais le vrai mal dont souffrent les producteurs est ailleurs. Et leurs véritables adversaires ne viennent pas d'outre-Rhin, mais sont bel et bien français.

Evolution comparée de 1970 à 1977 du prix du porc à la production, des coûts de production et du prix à la consommation.



« On constate que les coûts de production (entretien des bâtiments, aliments du bétail) s'accroissent beaucoup plus rapidement que les prix de vente de la production des éleveurs.

Quant au prix à la consommation, eux, ils suivent assez fidèlement les prix des aliments pour bétail qui entrent pour 60 % dans les coûts de production.

Les faibles prix payés aux producteurs ne servent donc même pas à faire baisser les prix à la consommation ! ».

EUROPE



Depuis des mois maintenant, le Parti Communiste Français développe sans discontinuer une propagande nationaliste, on peut même dire chauvine.

Chaque jour dans l'Humanité, les dirigeants du PCF prennent la plume les uns après les autres pour développer cette politique. De nombreuses affiches fleurissent sur les murs, affiches qui mettent en garde la population contre « l'Europe allemande ».

C'est tout juste si le PCF n'invite pas la population à s'équiper de godillots, de guêtres et de casques pour se protéger de l'ennemi qui approcherait. Il en vient à écrire dans son journal Action diffusé dans les entreprises, qu'il est (le PCF) : « Un parti 100 % français ». Toute cette propagande se situe dans la perspective des prochaines élections au Parlement européen de juin prochain.

Pourtant les dirigeants du PCF éprouvent le besoin de se justifier dans le numéro de France-Nouvelle du 14 janvier. Interrogés dans le cadre d'une table ronde, trois des cinq représentants du PCF à l'Assemblée européenne de Strasbourg expliquent que leur attitude n'est pas nationaliste, mais au contraire internationaliste. Alors les responsables du PCF doivent se livrer à de belles contorsions pour faire une telle démonstration. Mais le fait même qu'ils se sentent obligés de se justifier montre que tous les militants de leur parti ne sont pas d'accord avec le nationalisme forcené que le PCF déploie, et c'est heureux.

Les responsables du PCF expliquent :

« Notre opposition, par exemple, à l'élargissement de la Communauté à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne, c'est bien entendu le souci de défendre l'intérêt des travailleurs fran-

çais, mais aussi l'intérêt des travailleurs de ces pays-là. Parce qu'on sait qu'avec l'Europe des multinationales, c'est plus de misères, plus de difficultés pour ces pays-là aussi. C'est l'emprise des multinationales, et en particulier du capitalisme allemand et américain, sur les richesses de ces pays. En nous opposant à l'élargissement, nous manifestons notre internationalisme, notre volonté de répondre aux besoins des travailleurs de l'ensemble de l'Europe ».

Il fallait y penser. Si les Neuf deviennent douze, les rapaces multinationales étendront leurs tentacules sur ces trois pauvres petits pays qui auraient pu jusqu'à présent se protéger. A qui les dirigeants du PCF veulent-ils faire croire cette fable, eux qui dénoncent les multinationales comme ayant justement les moyens d'étendre leur domination par-dessus les frontières ?

Est-ce que Renault ou Michelin, par exemple, des multinationales bien françaises, ont attendu que l'Espagne fasse partie du Marché commun pour s'installer au-delà des Pyrénées ? Est-ce que l'existence des douaniers et des CRS qui gardent les frontières a empêché que les travailleurs espagnols se fassent exploiter par les capitalistes espagnols, mais aussi par le capital international, à commencer par des capitalistes français ?

Mais pour ceux qui ne seraient pas encore convaincus que la position du PCF correspond à la défense des intérêts des travailleurs espagnols, portugais ou grecs, Gustave Ansart, un des représentants du PCF au Parlement européen, assène un autre argument massue : « Je ne crois pas d'autre part que ce soit de l'internationalisme de permettre que viennent s'ajouter à neuf pays du Marché commun, trois autres, ce qui aurait pour

A VOULOIR PROUVER SON INTERNATIONALISME, LE PCF PROUVE MIEUX SON NATIONALISME



Le PCF préfère partir en guerre contre ce qu'il appelle le danger allemand plutôt que contre les capitalistes de France et d'ailleurs.

conséquence immédiate de dresser contre les travailleurs espagnols, les travailleurs de France qui seraient victimes de cette entrée de l'Espagne dans le Marché commun ».

Mais qui contribue aujourd'hui à dresser les travailleurs français contre les autres, sinon ceux qui développent une propagande nationaliste, à commencer par ceux qui, tel le PCF, proclament « Fabriquons français » et qui finiront par dire, s'ils continuent dans la même logique, « Le travail aux Français ! ». Qui, sinon les dirigeants du PCF qui se réfugient derrière un prétexte douteux : le risque qu'il y ait des sentiments racistes ou xénophobes dans la classe ouvrière, pour justifier leur

politique ? Que les patrons utilisent parfois ces sentiments et les flattent pour dresser les travailleurs les uns contre les autres, c'est une chose. Mais que le PCF en prenne prétexte pour justifier son nationalisme, c'est plus que contestable.

Ne serait-ce pas le rôle, au contraire, d'un parti ouvrier, de faire en sorte qu'il n'y ait pas de division entre travailleurs de nationalités différentes.

Il n'y a pas d'opposition naturelle entre les peuples, les frontières sont artificielles, et ce ne saurait pas être à un parti qui se réclame des travailleurs de leur donner tant d'importance.

Thérèse LEMARCHAND

Quelle compagnie pour le PCF ?

Le Parti Communiste Français multiplie dédaigneusement les appels au RPR. Maxime Gremetz, membre du Bureau politique, a déclaré à l'AFP : « Communistes et gaullistes se sont souvent retrouvés dans la lutte pour l'indépendance nationale ». Et il appelle le RPR à s'opposer avec le PC à « l'extension des prérogatives de la future Assemblée européenne », contre les giscardiens et le PS. Gremetz ajoute : « L'appel lancé par Jacques Chirac au sujet de l'Europe doit être pris en considération, même en tenant compte de certaines arrière-pensées de son auteur ».

Ces « arrière-pensées », Gremetz considère tout de même qu'elles ne sont pas suffisantes pour empêcher le PC de rechercher la compagnie de Chirac et de son parti. Mais quelles peuvent bien être ces « certaines arrière-pensées » du dirigeant d'un parti de droite ? ...Se préparer à la candidature à la présidence de la République par exemple, avec pour programme de serrer la vis aux travailleurs. Et c'est là-dessus que le Parti Communiste propose de passer. Ce sont sans doute de trop petites choses pour le PCF, qui ne valent pas qu'on s'y attarde.

C'est donc la compagnie de Chirac, dirigeant du RPR, de Dassault, député RPR (et on pourrait en citer bien d'autres) que le PCF recherche. Il est difficile de prétendre que c'est pour mieux défendre les intérêts des travailleurs !

C.D.

Le PCF et le filon du nationalisme

« La guerre est finie depuis soixante ans et pourtant les Lorrains vivent toujours dans l'angoisse de la sape ».

S'agit-il d'un détachement de soldats du kaiser qui n'a pas entendu la sonnerie de l'armistice en 1918 et continue la guerre ?

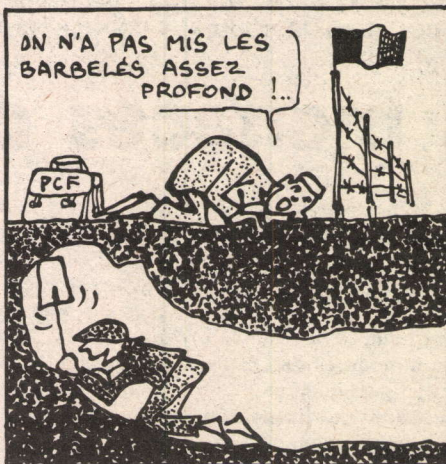
Vous n'y êtes pas du tout. C'est un détachement de Luxembourgeois, et des civils en plus !. « Pour le compte d'une société multinationale étrangère. Avec l'accord du patronat et du gouvernement français. Le tunnel qui, passant sous la frontière, permet de drainer le minerai lorrain du Luxembourg jusque dans l'enceinte de l'aciérie d'Esch de la société ARBED n'est qu'un moyen de ce pillage ».

Ces citations sont tirées du journal l'Humanité du 15-1-79. Le PCF va-t-il proposer qu'à notre tour on creuse sous le Luxembourg afin de récupérer des morceaux de notre patrimoine national ?

De Wendel et Sidelor sont bien plus malins. Ils se contentent de placer leurs capitaux de part et

d'autre de la frontière et d'exploiter les travailleurs allemands, luxembourgeois et français.

G.L.



RÉUNIONS PUBLIQUES

lutte ouvrière A Rennes

« Les révolutionnaires et l'Europe. »

Vendredi 26 janvier
à 20 h 30
Salle de la Cité

A Bordeaux

« Seuls les travailleurs pourront construire l'Europe. »

Vendredi 26 janvier
à 20 h 30
Place de l'Europe

PÉTROLE : A QUI PROFITENT

Un rapport de forces défavorable aux pays producteurs

Les pays impérialistes veulent rejeter la responsabilité de l'inflation sur les pays producteurs de pétrole alors que ces derniers ne font que se défendre tant bien que mal face à l'inflation mondiale et à la crise monétaire.

Pendant des décennies les compagnies pétrolières se sont contentées de verser ce qu'on appelait des « royalties » qui étaient des sortes de pourboire aux gouvernements en place dans les pays producteurs de pétrole, en échange du droit de piller les richesses de ces pays. Le rapport de force était tout entier du côté des compagnies pétrolières d'autant plus que, pour éviter de se faire concurrence entre elles, elles se sont organisées en un puissant cartel mondial qui domine le marché, et fixe les royalties selon son bon vouloir. En fait pendant près d'un siècle les pays producteurs de pétrole n'ont pratiquement rien reçu en échange de leur pétrole.

Et ce n'est que relativement récemment que les revendications des Etats et surtout la concurrence de nouvelles compagnies ont amené une réglementation moins désavantageuse des prix et des redevances versés aux Etats producteurs.

Cette réglementation est basée sur la fixation de « prix affichés » qui sont des prix fictifs servant de base pour calculer les redevances et les impôts versés aux pays producteurs. En réalité les prix réels auxquels les compagnies achètent le pétrole brut sont tenus secrets. Et s'il y a quelque vingt ans le principe du partage « égal » des bénéfices 50 % pour la compagnie pétrolière 50 % pour l'Etat producteur a été adopté, il s'agissait bien là d'une fiction d'égalité. Non seulement parce que les bénéfices étaient calculés sur les prix fictifs mais surtout c'était la compagnie elle-même qui définissait ce qu'elle considérait comme son bénéfice, ne serait-ce que parce qu'elle contrôlait l'ensemble des opérations de l'extraction à la distribution des produits finis : elle pouvait faire apparaître des bénéfices à l'étape qui lui convenait le mieux.

Ce sont donc les compagnies qui continuent à faire la loi. Elles abaissent même deux fois coup sur coup en 1959 et en 1960 les prix affichés de 18 %. C'est pour résister à ces baisses que l'OPEP (l'organisation des pays exportateurs de pétrole) se met sur pied en 1960. L'or noir profite alors douze fois plus aux pays consommateurs qu'aux pays producteurs ! Mais l'OPEP n'obtiendra un réel relèvement des prix que dix ans plus tard, en 1970 ! Et cela au moment précis où cela arrange bien les Etats-Unis et les compagnies pétrolières.

En effet, devant l'augmentation de la demande en pétrole, ces dernières commencent à prospecter l'Alaska et la mer du Nord où les coûts de production sont bien plus élevés. Pour que ces sources d'approvisionnement soient rentables, il faudra que les compagnies relèvent les prix du pétrole et elles sont donc prêtes à faire aux pays producteurs des concessions qui serviraient de bon prétexte à une augmentation des prix à la consommation.

D'autre part, les Etats-Unis uti-

lisaient pour une large part du pétrole américain, bien plus cher à la production que celui du Moyen-Orient, utilisé par l'Europe et le Japon. Dans la concurrence internationale qui se fait plus âpre, les Etats-Unis ont ce handicap. Ils ont donc intérêt à un relèvement des prix qui se ferait au détriment de leurs concurrents.

C'est exactement ce qui aura lieu en 1971 quand les prix affichés sont relevés de 27 %.

Quant à la crise pétrolière de 1973, 1974 et les hausses de prix qui ont suivi, loin d'être à l'origine de la crise économique, elles en sont elles-mêmes une conséquence.

En août 1971 la crise monétaire s'intensifie : le dollar suspend sa convertibilité en or et c'est une dévaluation de fait de 12 % par rapport aux autres grandes monnaies. Les pays producteurs de pétrole n'obtiennent, eux, qu'une augmentation de 8,4 % du prix affiché, avec cinq mois de retard, en janvier 1972.

En 1973, malgré les augmentations, la part des pays producteurs dans le prix de vente du pétrole raffiné n'était que de 11

pour cent, 22,2 % constituait les surprofits des compagnies et 50,6 % la part du fisc français !

En fait par ces augmentations, c'est une toute petite partie de leurs richesses que les pays producteurs réussissent à saisir, et encore, puisque les augmentations des prix affichés ont toujours lieu après coup.

C'est dire que ce ne sont pas les prix payés aux pays producteurs qui sont à l'origine des soubresauts monétaires.

Une réunion des représentants des pays membres de l'OPEP en décembre 1978.



LES RAISONS DE LA HAUSSE

Ce sont les compagnies pétrolières, avec le soutien du gouvernement américain, qui sont à l'origine des hausses spectaculaires du prix du pétrole en 1973.

La politique de prix qu'elles adoptèrent allaient cependant temporairement dans le sens de vieilles revendications des pays producteurs.

Ces derniers avaient bien évidemment intérêt à des augmentations des prix affichés pour tenter de récupérer une partie un peu moins négligeable des richesses extraites de leur sous-sol et aussi pour se protéger d'une inflation qui s'accélérait, de désordres monétaires qui s'aggravent, réduisant encore leur portion congrue. Mais cela fait longtemps que les pays producteurs revendiquaient des hausses de prix — y compris dans le cadre

de l'OPEP — sans pour autant obtenir satisfaction jusqu'à ces années 1970, où les compagnies elles-mêmes jugèrent bon de changer de politique.

Pendant des années, les compagnies pétrolières pratiquèrent une politique de dumping de prix bas du pétrole sur le marché mondial, afin d'imposer leur produit contre d'autres — charbon en particulier — dans l'approvisionnement en énergie des industriels comme des particuliers. Cela leur a été possible tout en sauvegardant des profits conséquents précisément en raison des prix bas à la production et en raison de la modicité des redevances qu'ils versaient aux Etats producteurs. Cette politique de dumping ayant porté ses fruits, le pétrole ayant remplacé pour une large part le charbon, les pétroliers pou-

vaient changer leur orientation stratégique.

Ils décidèrent de mener une politique malthusienne consistant à produire moins pour vendre plus cher. Mais surtout ils veulent consacrer l'essentiel de leurs investissements à s'assurer pour l'avenir la même situation de monopole qu'ils détiennent dans le pétrole, dans les nouvelles sources d'énergie. Ils investissent donc dans le nucléaire comme dans le charbon, les schistes bitumeux et les sables asphaltiques, toute roche dont on peut extraire du pétrole. Mais tous ces investissements ne seront rentables que si les nouvelles sources d'énergie le sont, c'est-à-dire si le pétrole est vendu entre 10 et 20 dollars le baril. Or en 1973 il était encore à 3 dollars. C'est-à-dire que l'augmentation des prix affichés de 70 % en oc-

tobre 1973, puis de 85 % en janvier 1974, ainsi que diverses autres mesures qui portèrent finalement le prix du baril de pétrole brut à 12 dollars, coïncide tout à fait avec les projets des compagnies pétrolières.

Par ailleurs, la crise économique qui s'accélère amène les Etats-Unis à rechercher l'avantage sur leurs concurrents européens et japonais. Toute augmentation importante du prix de l'énergie, qui représente entre 15 et 20 % du prix du produit fini, met ces derniers en plus mauvaise position sur le plan commercial. Le gouvernement américain avait donc intérêt à participer à la véritable campagne d'intoxication lancée par les pétroliers sur le thème : le pétrole devient rare, il faut donc le payer plus cher.

Les menaces de l'impérialisme

Dès que le prix du brut a atteint un niveau suffisant, les Etats-Unis ont mis un coup d'arrêt brutal aux espoirs des pays producteurs.

Henri Kissinger, alors ministre des Affaires étrangères des Etats-Unis, avertit publiquement les pays producteurs du risque des retombées économiques sur leur propre économie au cas où les pays industrialisés subiraient une dépression économique. Deux jours plus tard, James Schlessin-

ger, secrétaire à la Défense, hausse le ton en évoquant la possibilité d'intervention militaire. Au même moment et pour donner plus de poids à ses déclarations, des unités de marines en exercice dans le désert du Nevada simulent ostensiblement l'occupation d'un pays désertique disposant d'installations pétrolières. Enfin Henri Ford, président des Etats-Unis, menace de cesser les livraisons de produits alimentaires aux pays arabes.

Voilà les puissants qui crient à l'effondrement de l'économie mondiale pour une fois que les pays producteurs ont réussi enfin à augmenter leur prix ! Ils sont même tous prêts à reprendre la politique de la cannière pour briser ceux qui osent tenter d'enrayer la baisse systématique de leurs revenus.

En fait, s'il était fort bien que les Etats arabes prennent le devant de la scène et assurent la responsabilité de toutes les haus-

ses de prix, face à l'opinion publique, il ne fallait tout de même pas que ce'a aille trop loin.

Les USA ne tenaient pas, sous prétexte de défavoriser leurs concurrents européens et japonais, à perturber plus profondément l'économie mondiale. Maintenant que les Etats arabes sont devenus une fois pour toutes les boucs émissaires de la hausse des prix les compagnies pétrolières entendent procéder à des hausses pour leur propre compte

LES ME

LES HAUSSES ? NTEURS

vaillours si les prix montent, s'il y a crise, parce que les salaires augmentent trop vite. Et sous prétexte de lutter contre la hausse des prix ce sont les salaires que tous les gouvernements s'empressent de bloquer. Dès que les travailleurs revendiquent, on les accuse d'être déjà bien trop payés !

Eh bien c'est la même attitude, le même mépris, le même cynisme, les mêmes mensonges éhontés envers les Etats producteurs de pétrole !

Si les prix augmentent ce serait à cause des prétentions des Etats arabes. Comme si le prix du pétrole ne représentait pas qu'une faible part du prix total de chaque produit industriel et comme si la part des Etats producteurs n'était pas qu'une petite partie du prix du pétrole ! Comme si ceux qui font des fabuleux bénéfices n'étaient pas les compagnies pétrolières elles-mêmes, comme si les redevances les plus scandaleuses n'étaient pas celles que perçoivent les Etats des pays consommateurs comme la France ! Et il suffit que les pays producteurs de pétrole tentent d'obtenir une amélioration des conditions dans lesquelles leurs richesses naturelles sont littéralement pillées, il suffit qu'ils refusent de laisser leurs recettes pétrolières fondre d'année en année à cause de l'inflation, qu'ils refusent de se laisser dépouiller toujours plus, pour que toute la haine et la démagogie des puissants de ce monde s'évalent au grand jour, exactement comme lorsque les travailleurs, passant outre aux mensonges, se battent pour leurs propres intérêts.

Alors nous les travailleurs qui connaissons trop bien les mensonges de nos gouvernants, ne soyons pas dupes cette fois non plus !

Pour maintenir leur domination, ils essaient de dresser les exploités, les opprimés, les peuples les uns contre les autres mais sachons bien que ce sont eux et eux seuls qui sont responsables de l'exploitation, du pillage et de la crise.



LES RECETTES PÉTROLIÈRES DÉVORÉES PAR L'INFLATION

Depuis 1974, les sommes récupérées par les pays producteurs ne font que s'effriter sans que les prix à la consommation baissent d'ailleurs pour autant.

D'abord parce que le prix réellement payé par les compagnies n'a rien à voir avec le prix affiché.

En effet, les compagnies ont réussi dans une certaine mesure leur politique malthusienne, et l'offre dépasse aujourd'hui la demande en pétrole. Cela permet aux compagnies de pratiquer des prix de marché réels bien inférieurs aux prix affichés. C'est ainsi qu'on estime à 15 % la baisse du prix réel du brut iranien et à 36 % celle du brut d'Abou Dhabi entre juin 1974 et juin 1975.

De plus le taux d'inflation mondial est important. En 1975 les prix des marchandises commercialisées sur le marché mondial avaient augmenté de 35 à 40 %.

C'est dire que les augmentations du pétrole brut de 10 % en 1975, de 10 % en 1977 et de 14,5 % étalés sur 9 mois en 1979, sont bien loin de compenser les pertes des pays producteurs depuis quatre ans. Sans compter que le simple fait d'être payés en dollars qui se déprécie occasionnent un manque à gagner considérable.

D'ailleurs l'excédent provenant de la différence entre les recettes pétrolières des pays producteurs et leurs achats sur les marchés extérieurs (c'est-à-dire avant tout de

produits industriels) ont fondu des 2/3 en moyenne depuis 1973. On estime même que cet excédent est passé pour les pays de l'OPEP de 31,5 milliards de dollars en 1977 à quelques 11 milliards de dollars en 1978 !

Bref, les pays producteurs de pétrole font en grande partie les frais de l'inflation des pays industrialisés. La seule différence, c'est sans doute que les pays producteurs de pétrole sont un peu mieux à même que les autres pays sous-développés de se défendre. Mais ils sont bien loin d'imposer leur volonté aux grandes puissances et bon gré mal gré, celles-ci les contraignent à supporter une partie des frais de la crise.

exclusif et partager le moins possible avec les pays producteurs.

Enfin il n'était pas bon non plus pour les USA que l'OPEP puisse apparaître — fut-ce à son corps défendant — aux yeux de tous les pays producteurs de matières premières, comme un exemple.

Il s'agit de rappeler aux pays producteurs qu'ils ne peuvent rien faire sans l'assentiment de l'impérialisme américain et des compagnies pétrolières. Ce sont

celles-ci qui décident du niveau des prix et non les pays producteurs. Les hausses spectaculaires des derniers mois s'inscrivaient dans la politique générale des sociétés pétrolières et du gouvernement américain. Ce n'est que dans cette mesure que les pays producteurs ont pu jouer leur propre jeu.

Significative de la marge de manœuvre réelle des pays producteurs, est l'empressement avec lequel ils se soumettent à

ces mises en garde. Dans les semaines qui suivent les propos agressifs des dirigeants américains, l'Arabie saoudite s'oppose à l'Iran qui souhaite un prix affiché de 20 dollars au baril. Yamani, ministre saoudien du Pétrole, appelle à la modération : « Nous devons être raisonnables et nous montrer responsables en tant que membres de la communauté internationale ». Il menace de se retirer de l'OPEP. C'est l'Iran qui cède.

L'OR NOIR :

une richesse qui échappe à ceux qui la possèdent

Plus qu'aux pays producteurs, c'est avant tout aux grands trusts pétroliers que profite le pétrole. Ce sont eux qui possèdent les instruments, les techniques, tous les moyens pour exploiter, transporter, commercialiser le pétrole. Les pays producteurs sont soumis à leur bon vouloir. Car les compagnies pétrolières ont les moyens d'imposer leur loi, en allant par exemple jusqu'au boycott de la production d'un pays entier dont c'est souvent la seule richesse. C'est ce qui s'est passé pour l'Iran en 1951 quand le Premier ministre Mossadegh nationalisa son pétrole. L'Iran ne parvint pas à vendre sa production mais les trusts pétroliers n'ont eu, eux, qu'à ouvrir un peu plus les robinets d'Arabie Saoudite ou du Koweït pour continuer à approvisionner leurs clients sans à-coups.

En fait même les pays sous-développés qui disposent de richesses minières, comme les pays producteurs de pétrole, sont toujours dépendants des pays industrialisés pour l'exploitation et la commercialisation de ces richesses. Et dans le cas du pétrole, les compagnies pétrolières ne se privent pas de faire payer très cher leurs « services ». Leur situation de monopole leur permet de pratiquer un pillage éhonté, gaspillant littéralement des ressources importantes. Ça a été le cas du Mexique qui a vu ses puits se tarir en vingt-cinq ans, avant la Deuxième Guerre mondiale, après qu'une partie minime du pétrole ait été extraite et que le gaz ait été perdu.

Pour les grandes compagnies pétrolières les augmentations des prix affichés n'ont été que de bons prétextes pour pouvoir augmenter leurs prix en toute impunité. Elles ont répercuté les hausses à tous les niveaux des opérations de transports, de raffinage, de distribution. La revalorisation des stocks achetés, eux, à l'ancien prix leur a permis de gagner des millions. En fait si l'augmentation des prix affichés s'était traduite par une simple redistribution des profits entre pays producteurs et grandes compagnies, c'est-à-dire si les compagnies avaient pris sur les énormes surprofits, les prix à la consommation n'auraient pas bougé. Mais justement tout le but de l'opération était de rendre les pays arabes responsables des hausses qui étaient bel et bien pratiquées par les compagnies pétrolières et les Etats consommateurs qui en profitaient eux aussi pour augmenter les taxes au passage !

C'est ainsi que les bénéfices de la BP sont passés de 35 millions de dollars en 1972 à 135 millions de dollars en 1973 ; Exxon a vu ses bénéfices passer dans la même période de 353 à 638 millions de dollars et la Shell de 110,5 à 413,7. Les grandes compagnies se sont fort bien servies au passage. Et c'est bien à elles que profitent en tout premier lieu les richesses des pays producteurs de pétrole.

Les pays producteurs ne parviennent pas, eux qui possèdent ces richesses, à tenir tête aux trusts. Tout ce que ces dernières leur rapportent, en dehors du pactole pour les privilégiés, ce sont des nuées de rapaces capitalistes avides de rapines et de pillages.

La loi Veil a quatre ans mais son application reste limitée



La loi sur l'avortement a été votée en 1974. Il faut encore se battre pour qu'elle soit appliquée.

Voilà maintenant quatre ans que la loi Veil légalisant l'avortement a été adoptée. Elle doit revenir en discussion devant le Parlement à l'automne.

Pour un certain nombre de femmes, les choses ont changé depuis ces quatre ans. Les avortements sont admis par la loi et il était prévu de mettre en place à cet effet des structures dans les hôpitaux. Mais les hôpitaux sont tout de même loin de répondre à la demande. Et ce, en partie tout au moins, à cause de l'obstruction de certains médecins chefs de service. Ils peuvent interdire en effet, même dans des hôpitaux publics, tout avortement dans leur service. Et ceci, en faisant jouer la clause de conscience — qui permet à un médecin de refuser de pratiquer des avortements en raison de ses con-

victions. C'est scandaleux ! Qu'un médecin fasse, individuellement, jouer cette clause de conscience, cela peut se discuter. Mais, là, cette clause sert à des hommes qui sont à la tête de services publics pour interdire ce que la loi autorise. Voilà des hommes payés sur les deniers publics et qui privent une partie de la population de la possibilité de disposer d'un service hospitalier — même si l'hôpital où ils exercent est le seul endroit de la région où peuvent se pratiquer des avortements !

Si les avortements dérangent à ce point leurs convictions et leur « conscience », qu'ils n'en pratiquent pas eux-mêmes, soit... Mais qu'ils laissent alors leur place à la tête d'un service public dont la vocation, doit-on le rappeler, est d'être au service

de la population.

Imagine-t-on des cheminots refusant de transporter des passagers parce que leurs idées sont contraires aux leurs, des postiers refusant d'acheminer du courrier qui ne leur plaît pas ?

C'est pourtant ce qui se passe dans certains hôpitaux. Une petite poignée de « mandarins » qui ont les moyens d'imposer leurs idées réactionnaires font que, malgré la loi, bon nombre d'avortements ne peuvent avoir lieu dans les hôpitaux. Le manque de place et de personnel dans les hôpitaux qui acceptent d'en pratiquer fait le reste pour que l'application de la loi Veil reste limitée et que le problème de la liberté de l'avortement ne soit pas encore résolu.

C.D.

LE DROIT A L'AVORTEMENT MIS EN CAUSE A ANGERS

Depuis le 2 janvier, le Centre d'interruption volontaire de grossesse d'Angers ne fonctionne pratiquement plus. Les sept médecins qui pratiquaient des avortements sont en grève parce que la préfecture a diminué leur rémunération.

Deux médecins ont continué pendant deux semaines les avortements tandis que le Planning familial occupait symboliquement le centre et demandait aux femmes de ne pas payer, afin de protester contre les risques de fermeture. Il a fallu que l'affaire soit connue pour que la direction de l'hôpital et la préfecture acceptent de négocier avec les médecins et... s'en prennent à ceux qui avaient porté l'affaire sur la place publique. Le directeur de l'hôpital, qui ne « peut rien faire », a tout de même fait sortir du centre les militants du Planning un après-midi où ils étaient peu nombreux. Le maire d'Angers (PS) a déclaré au Conseil général de Maine-et-Loire que le directeur n'avait qu'à faire « évacuer » le Planning (par la police, sans doute !).

Rappelons que le centre, ouvert seulement en juillet 1975, est le seul de Maine-et-Loire, il n'offre pas de possibilités d'anesthésie, il ne peut donc répondre à toutes les demandes, les femmes du Saumurois et de Cholet étant systématiquement rejetées. Et sur les 3.278 demandes enregistrées en deux ans, seules 1.371 ont été satisfaites, soit à peine la moitié. C'est dire que beaucoup de femmes et en particulier celles aux plus modestes revenus, ont dû recourir à des solutions clandestines. Car les tarifs des cliniques sont souvent inabornables. Les solutions clandestines sont dangereuses. Ainsi, on avait retrouvé, morte, une jeune femme de Saumur qui venait de se faire avorter illégalement (le centre d'Angers n'avait pas pu la prendre en charge).

La loi Veil reconnaît aux femmes le droit de se faire avorter, mais comme on le voit, du vote d'une loi à son application, il y a loin. L'Etat, l'administration hospitalière, font bien peu pour que les conditions matérielles de l'application de cette loi (crédits, locaux, etc.) soient réunies. En Maine-et-Loire, on les voit même remettre en cause le peu qui était fait.

A la Caisse régionale d'assurance-maladie de Paris Une administration entrave l'application du temps partiel

La loi qui a été récemment votée sur le travail à temps partiel a été faite pour permettre, paraît-il, aux femmes qui travaillent d'être plus disponibles pour élever leurs enfants. Depuis quelques mois, elle est appliquée à la Caisse régionale d'assurance-maladie de Paris.

Comment se fait-il alors qu'il y a huit jours encore, une femme du central mécanographique de l'agence comptable n'ait pu bénéficier de cette loi ? La direction invoquait pour lui refuser le droit de travailler à mi-temps le fait qu'elle était cadre. Pourtant, le protocole d'accord de la CRAMIF précise bien que le travail à temps réduit ne doit avoir aucune conséquence sur les avantages du personnel concerné.

Mais, pour la direction, lorsqu'on est une femme, que l'on a deux enfants de santé fragile et qu'on veut être plus disponible, il était exclu de garder un poste d'encadrement et de vouloir un avancement égal à celui des hommes.

La seule possibilité que la direction lui a laissée, c'était de renoncer à son emploi de cadre et d'accepter de redevenir mécanographe. Ce qu'elle fit,

pressée d'obtenir le temps partiel qu'elle attendait depuis deux mois.

Mais ses camarades de travail n'ont pas laissé faire la direction. Elles se sont mises en grève mercredi 10 et jeudi 11 janvier pour qu'elle soit réintégrée dans son poste. Les mécanos étaient d'autant plus indignées que le motif invoqué par la direction : « Nécessité de service », était mensonger, les responsables directs du service n'ayant émis aucune objection de ce type.

Après deux jours de grève, la radio et les journaux ont été alertés. Le samedi Europe n° 1 et RTL faisaient état du conflit.

C'est alors seulement que la direction a commencé à parler de malentendu et à dire que le poste de cadre pouvait être occupé à mi-temps sans problème.

En effet, le mardi 16 janvier, elle retrouvait son emploi de cadre et l'accord pour travailler à temps partiel était signé avec effet rétroactif.

Il aura fallu pour aboutir à cela faire deux jours de grève et beaucoup de bruit.

Correspondant LO

Le temps réduit d'accord, mais le salaire intégral

Face à la loi sur le travail à temps partiel, ce n'est pas l'intérêt des travailleuses qui guide les chefs d'entreprise, cet exemple le montre. Et les chiffres que la direction de la CRAMIF a donnés, 192 demandes acceptées dont 17 cadres, le confirment. Deux cents demandes, dans un sens, c'est beaucoup et cela prouve que travailler moins répond à un besoin profond.

Mais quand, sur cinq mille employées, à peine deux cents demandent le temps réduit, c'est que la grande majorité n'y retrouve pas son compte. La semaine de 30 heures ou moins serait pourtant la bienvenue pour toutes, mais pas avec un salaire réduit du tiers ou de la moitié.

Mais en faisant ainsi du vent à peu de frais sur la condition féminine, le gouvernement esquivé le vrai problème : la réduction du temps de travail pour tous les travailleurs, hommes et femmes, avec la paie intégrale.

" On n'est pas quitte "

L'augmentation des cotisations de Sécurité sociale sera effective dès la paie de janvier. Mais les salaires de 1979 ne seront pas les seuls touchés. Tout ce qui est versé en 1979, y compris les reliquats de 1978, rappels d'augmentations, solde de la rémunération annuelle garantie, est soumis au nouveau barème. C'est la loi.

Mais la loi c'est aussi de nous payer notre salaire intégral, avec les augmentations en temps voulu, en 1978 pour les paies de 1978.

Quand il s'agit de retenue, on sait être rapide.

Alors si la direction doit prélever les cotisations de 1979 sur les revenus de 1978 qu'elle nous verse en retard, qu'elle paie la différence de sa poche, pas avec la nôtre.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse Flandre (Paris).

SNCF

Fin de la grève à Paris-Austerlitz, un mouvement contrôlé jusqu'à la fin par les travailleurs

Lundi 15 janvier, les cheminots de la Manœuvre et du Mouvement de Paris-Austerlitz ont repris le travail après exactement deux semaines de grève.

La reprise avait été votée le samedi précédent en assemblée générale par une faible majorité. Le Comité de grève lui-même était partagé. Il s'est en majorité prononcé pour la reprise. En effet quelques travailleurs déçus que la direction ait refusé de négocier lors d'une réunion paritaire le jeudi, avaient repris le travail le vendredi et le Comité de grève craignait que le mouvement ne se termine en s'effritant, alors que la SNCF se refusait toujours à toutes concessions.

La grève a pris fin le jour et à l'heure choisie par les grévistes. La veille de la reprise, la grève était encore suivie à plus de 80 % et les piquets de grève étaient encore en place.

Les grévistes ont repris sans que la direction ait cédé quoi que ce soit. En ce moment, la SNCF, comme tous les patrons, se sent les coudées franches et par principe elle refuse de céder dans des mouvements locaux même lorsqu'ils durent longtemps et qu'ils lui font perdre beaucoup d'argent. Il y a quelques semaines, elle a refusé de céder au Dépôt de Paris-Sud-

Est et au Triage de Villeneuve, alors que la satisfaction des revendications ne lui coûtait pratiquement rien.

Les cheminots de la Manœuvre et du Mouvement d'Austerlitz ont sans doute été déçus de n'avoir rien obtenu, mais leur moral est resté élevé car ils se disent : « On leur a montré de quoi on étaient capables ».

En effet, leur mouvement a présenté des caractères inhabituels. Ce sont les grévistes eux-mêmes qui ont pris leur mouvement en charge. C'est ainsi que tous les jours ils sont allés s'adresser à des cheminots d'autres secteurs ; par leurs tracts ils ont touché à eux seuls près de 20 000 cheminots. Et partout ils ont pu constater qu'ils rencontraient compréhension et sympathie. Cela se traduit d'ailleurs par le montant des collectes, qui continuent d'ailleurs à arriver, bien que la CGT ait donné à ses militants la consigne de ne rien verser.

Ensuite la grève a été menée d'une façon réellement démocratique. Le Comité de grève, composé de syndiqués et de non syndiqués, se réunissait chaque jour, soumettait ses propositions, rendait compte devant l'assemblée générale. Et c'est parce que la grève a été dirigée de cette façon que les cheminots ont pu garder jusqu'au bout le

contrôle de leur mouvement. Ainsi à de multiples reprises, les responsables CGT sont intervenus pour appeler à la reprise, prétendant qu'il fallait prendre à son propre piège la direction qui répétait, depuis le début de la grève, qu'elle ne négocierait pas tant que le travail n'aurait pas repris. Mais les grévistes ont su, parce qu'ils étaient organisés, imposer leur volonté.

Bien sûr, les perspectives du mouvement étaient dès le départ limitées : les grévistes demandaient des reclassements, des aménagements d'horaires, le maintien de certains postes, revendications parfaitement légitimes mais qui ne concernaient qu'eux. Dans ces conditions, le mouvement ne pouvait que rester localisé et les grévistes étaient bien conscients, dès le début, qu'il serait difficile de faire plier la SNCF.

Dans cette grève, les cheminots d'Austerlitz ont montré qu'il était possible de ne pas s'en remettre entièrement aux directions syndicales et qu'ils pouvaient se donner une direction qui les représente vraiment. C'est une expérience qui ne sera pas perdue. Les cheminots de la Manœuvre et du Mouvement disent eux-mêmes : « La prochaine fois, on fera un Comité de grève ».

Correspondant LO

Carbone-Lorraine

(Gennevilliers)

Gestion ouvrière... contre des travailleurs

Au Carbone - Lorraine, c'est le CE donc les syndicats qui gèrent la cantine.

Les serveuses de la cantine, dont le salaire est très bas, mécontentes des propositions d'augmentation qu'avaient fait les syndicats pour l'année 1979, ont déposé un cahier de revendications réclamant 2.340 F de salaire brut (le salaire minimum à Carbone).

Cela faisait donc, même en tenant compte des 150 francs d'avantages en nature correspondant au repas, des salaires de l'ordre de 2.500 F, ce qui reste vraiment très peu.

Pourtant, la CGT, qui a le plus d'élus au CE, trouva encore que c'était de trop. Elle proposait 2.340 F, avantages en nature compris, soit 150 F de moins que la revendication des serveuses et ne voulut pas en démordre.

Après avoir voté en réunion du CE contre la proposition de la CFDT qui prévoyait de porter le salaire à 2.530 F, elle opposa un refus catégorique à la

revendication des serveuses.

Dans l'usine, la plupart des travailleurs reprochaient à la CGT de se comporter comme des patrons. Et ceci d'autant plus qu'en même temps, la CGT se vantait d'avoir réalisé en 4 ans, 120 millions d'anciens francs de bénéfices sur le CE, et consultait le personnel pour savoir quelles œuvres sociales il souhaitait !

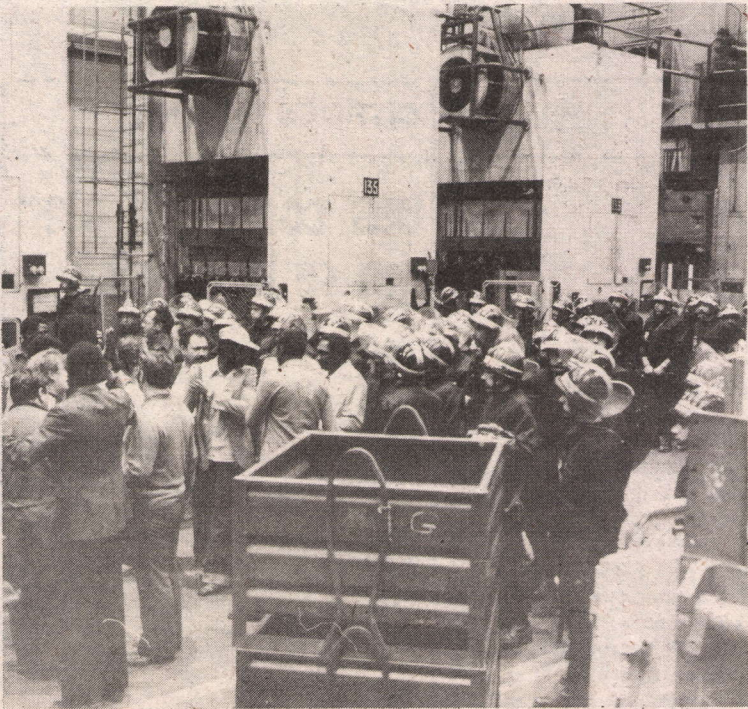
La CGT publia alors un tract intitulé : « La CGT s'explique », qui disait carrément qu'elle ne voulait pas faire de surenchère et de démagogie avec les salaires du personnel de la cantine, qu'accéder à la revendication des serveuses coûterait cher au CE (150 francs par mois pour six serveuses !), que la CGT était une organisation responsable, etc.

On voit jusqu'où peut conduire le désir d'être de « bons » gestionnaires, et de s'occuper du CE plutôt que des revendications des travailleurs.

Correspondant LO.

Renault-Flins

La Régie devant les tribunaux



Durant la grève des OS des Presses de Flins de mai-juin 1978, les CRS dans l'usine.

Mardi 9 janvier, 42 des 44 travailleurs des Presses licenciés à la suite de la grève de mai-juin 1978 à Flins attaquaient la direction de la Régie devant le tribunal de Meulan. Ce procès précédait celui de deux délégués assignés en justice la semaine suivante par la Régie.

A l'origine de ce procès, il y a la grève des Presses qui vit durant 13 jours cet atelier occupé par les travailleurs. Ce conflit, rappelons-le, avait démarré à partir d'une sanction et à travers lui les OS avaient rapidement posé leurs revendications : le P1 pour tous, promis en 1973 par la Régie et les 300 F d'augmentation uniforme pour tous. Mais face à la détermination des ouvriers des Presses, la direction envoya sa maîtrise, fit venir les CRS pour expulser les grévistes, et deux huissiers pour noter les noms des ouvriers qui s'opposaient à la remise en route de l'atelier.

C'est en s'appuyant sur ces constats d'huissiers que la

Régie licencia à la fin de la grève 44 travailleurs.

Au cours du procès, les avocats des travailleurs ont mis en évidence l'inconsistance de ces constats. En effet, certains rapports cités n'avaient pas pour témoins directs les huissiers mais deux ou trois spécialistes de la dénonciation. Par ailleurs, ces témoignages se contredisaient : à preuve, le cas d'un travailleur yougoslave qui, ne parlant que sa langue, aurait témoigné en français auprès d'un huissier !

De nombreuses erreurs de toutes sortes sont également apparues : discordances entre les heures auxquelles se seraient déroulés les événements, confusions entre les noms et les matricules des travailleurs licenciés, par exemple.

Après examen des dossiers, les avocats ont montré qu'aucun des faits reprochés ne constituait un motif de licenciement, puisque tous les actes commis l'avaient été collectivement.

Mais l'avocat de la Régie n'a pas voulu répondre à ces contradictions, l'un de ses principaux arguments étant que la Régie ne pouvait accorder le P1 aux travailleurs des Presses sans courir à la faillite.

En fait, l'avocat de la Régie l'a montré lui-même, la revendication du P1 pour tous était le principal problème et les travailleurs des Presses ont été tout simplement licenciés pour fait de grève. La Régie a bel et bien voulu se débarrasser de travailleurs combattifs. En effet, certains d'entre eux avaient déjà pris part activement en 1973 à la grève pour le P1 et avaient participé au comité de grève de la grève des Presses.

Mais la présence de nombreux travailleurs au procès prouve que, pour eux, le conflit n'est pas réglé. Et il n'est pas sûr, quelle que soit l'issue de ce procès, que la direction de la Régie n'entende pas parler de nouveau des OS de Flins !

Correspondant LO

BERLIET RVI

La direction met le prix pour réduire les effectifs



La suppression de 950 emplois, annoncée par la direction de Renault Véhicules Industriels, est devenue le principal sujet de préoccupation des travailleurs de Berliet.

Pour inciter les travailleurs à donner leur démission, la direction leur offre en effet une somme allant de 15 000 à 25 000 francs suivant l'ancienneté, cette prime de départ étant d'ailleurs moins élevée pour ceux qui partiront après le 1^{er} mars. A cette prime s'ajoutent les indemnités de licenciement, le paiement de la période de préavis et les congés payés, ce qui fait au total une somme d'au moins 25 000 F, pouvant aller jusqu'à plus de 70 000 F pour les plus anciens et les plus qualifiés. En outre, le départ volontaire étant considéré comme un licenciement collectif, ceux qui partent toucheront des indemnités de chômage. Enfin, une place à part est faite aux travailleurs de plus de 56 ans et 8 mois qui voudront partir : ils toucheront une indemnité d'autant plus importante qu'ils sont plus loin des 60 ans, âge auquel ils seront mis en pré-retraite.

Il semble que la direction n'aura pas de mal à trouver suffisamment de travailleurs prêts à partir. Elle les a même probablement déjà trouvés dès la première semaine. Dans certains secteurs, les travailleurs ont fait la queue pour demander des renseignements ou signer leur démission. Il faut dire que le climat d'incertitude que la direction fait régner depuis des mois y a bien contribué. Entre les journées de chômage technique qui reviennent périodiquement, le transfert des fabrications d'une usine à

l'autre, suite à la fusion Berliet-Saviem, les mutations inter-bâtiments ou inter-usines, les travailleurs ne manquent pas d'être inquiets. D'ailleurs, avec tous les bruits alarmistes de licenciements qui avaient couru, tout le monde s'attendait à des mesures bien pires.

Aussi, beaucoup se disent qu'il vaut mieux partir tout de suite avec quelques millions anciens en poche, plutôt que d'être licencié dans quelques mois avec rien. Il y a aussi de nombreux départs parmi les travailleurs subissant les conditions de travail les plus difficiles, dans le secteur de la fonderie, de la forge et de l'ébarbage en particulier. Ceux-là espèrent retrouver ailleurs un travail moins pénible, ou ils veulent profiter de l'occasion pour rentrer chez eux avec un peu d'argent, la plupart étant des travailleurs immigrés.

La direction a finalement bien joué, car elle a pu supprimer 950 emplois sans prendre le risque des réactions qu'auraient pu entraîner des licenciements collectifs. Ceux qui sont partis ont même l'impression d'être gagnants, bien que plus d'un risque rapidement de déchanter.

Mais ce qui est à noter, c'est que la direction a tout fait pour que les licenciements se fassent en douceur, quitte à y mettre le prix. C'est donc la preuve qu'elle craint notre réaction et notre colère.

Cela doit nous inciter à ne pas accepter que certains d'entre nous — aujourd'hui volontaires, demain sans doute contraints et forcés — soient ainsi licenciés avec quelques miettes.

Correspondant LO

AIR FRANCE - ORLY-NORD

L'atelier de lavage et de décapage des avions en grève

Air France, c'est pour beaucoup l'image de vacances aux antipodes, tout un style, un mode de vie pour favorisés.

Le côté pile, ce sont les conditions de travail que l'on impose à certaines catégories de personnel. Actuellement, à Orly-Nord (ateliers d'entretien des avions), plusieurs dizaines de travailleurs, soit 80 % d'un service (« LA.SSL ») sont en grève depuis le mercredi 3 janvier et bloquent depuis ce jour un Concorde. Les raisons : les conditions scandaleuses de travail.

« LA.SSL », c'est principalement le lavage, le décapage et la peinture des avions. C'est-à-dire l'emploi massif (des tonnes) de décapant, de déliant et de peinture. Pour les groupes de visiteurs, « LA.SSL », ce sont deux vastes hangars capables d'accueillir, l'un des Jumbo Jet, des Boeing 747, des DC 10 ; l'autre, des avions de taille plus réduite comme les Caravelle, les Boeing 727, etc. C'est aussi l'impressionnant déplacement de nacelles pilotées qui permettent au gré des besoins du travail de monter, descendre, se déplacer en tous sens autour de l'avion.

Mais pour le travailleur, c'est souvent la haute voltige dans la nacelle, voire sur les ailes de l'avion ; c'est l'atmosphère irrespirable due aux décapants ou à la peinture ; le port contraignant de cagoules que la sueur

rend rapidement insupportables ; ce sont les yeux et la gorge brûlés par les vapeurs nocives ; ce sont aussi les vertiges fréquents, les maux d'estomac, les vomissements pour beaucoup d'entre eux.

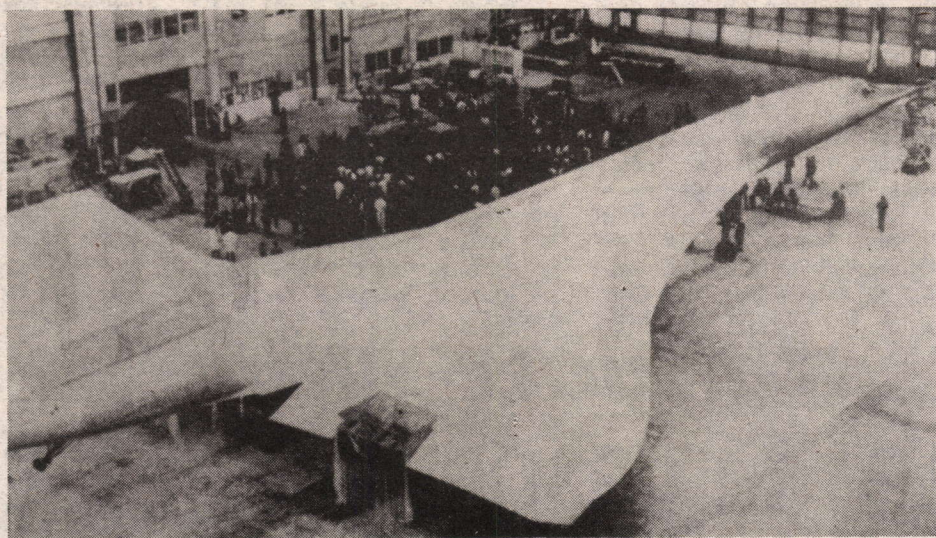
Bilan : quatre travailleurs recensés dont le sang présente des anomalies globulaires.

Côté direction, ce ne sont pas les études qui manquent. Certains aménagements ont bien été effectués, mais la lenteur des études, l'indifférence des services médicaux ont fait que les travailleurs en ont eu ras-le-bol. Concorde passait par-là... en plein décapage, ils ont cessé le travail, et depuis, ils bloquent sa sortie.

Jusqu'à ce jour, la direction, tout en reconnaissant le bien fondé de certaines revendications concernant l'hygiène, se refuse à céder sur l'essentiel. Elle a même fait intervenir un huissier pour constater l'entrave à la liberté du travail et obtenir un arrêté d'expulsion du tribunal contre les grévistes. Des débrayages de solidarité ont eu lieu sur tout Orly-Nord.

Pour l'instant les travailleurs de ces secteurs ne sont nullement impressionnés par les manœuvres de la direction et exigent : sécurité, hygiène, repos supplémentaire, retraite anticipée et reconnaissance de leur qualification... Ils ont raison.

Correspondant LO



Le Concorde bloqué à la station de nettoyage d'Orly-Nord. Débrayage de solidarité avec les grévistes du lavage qui a rassemblé, vendredi 12 janvier, plusieurs centaines d'ouvriers.

CHANTIERS NAVALS DE LA CIOTAT

La direction perd son sang-froid mais cède devant les licenciés

« Vous n'existez plus pour nous, vous êtes rayés des listes. On ne peut quand même pas accepter d'être dérangés tous les jours par n'importe qui. Je ne veux plus vous voir. » Voilà ce qu'a osé dire le directeur des relations humaines des Chantiers navals de La Ciotat aux licenciés venus demander des comptes le mercredi 17 janv'ier.

Auparavant, le Comité des licenciés, fort d'une cinquantaine de membres, avait décidé d'aller porter ses revendications à la direction. Là, scénario habituel : les grilles se sont fermées devant les licenciés et la direction a refusé ab-

solument de les recevoir.

Ne s'en lassant pas conter, ils enfoncèrent les portes et montèrent à la direction. L'intersyndicale, présente, accepta alors d'appuyer les licenciés.

C'est alors que le directeur des relations humaines, accroché dans un couloir par les licenciés, osa les insulter. Certains ouvriers, qui avaient plus de trente ans aux Chantiers, étaient indignés par un tel cynisme.

Les licenciés exigèrent alors d'autant plus fort leur dû et ils obtinrent de la direction :

— Pas d'expulsion des licenciés de leurs appartements (appartenant aux

Chantiers) et surtout, pas d'augmentation des loyers ;

— Intervention auprès des Assedic pour le versement immédiat des 90 %.

Tout cela ne coûte pas grand-chose à la direction des Chantiers, c'est entendu. Mais elle voulait en faire une question de principe, mal lui en a pris : les licenciés ont montré leur détermination et leur volonté de se faire entendre.

La direction des Chantiers croyait s'être débarrassée du problème des 1.200 licenciés, elle se rend compte que tout n'est pas réglé.

Correspondant LO

CITROEN - AULNAY

Des coups de pied qui se perdent...

Dans la brochure sur le PIEC, la direction de Citroën veut nous faire croire qu'un OS pourrait avancer sa retraite de 39 mois. Et elle ose en plus préciser les conditions : avoir travaillé de 18 ans à 63 ans à Citroën, en équipe, sans la moindre absence et en travaillant 36 dimanches sur 52 tous les ans.

La direction aurait pu ajouter : « Celui qui meurt d'épuisement avant l'âge de 63 ans perdra ses avantages ».

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Citroën - Aulnay.



LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

d'Albert MATHIEZ

Ce livre est une réédition en collection de poche de l'histoire de la Révolution française écrite en 1922 par Albert Mathiez. Il avait suscité à l'époque un très vif intérêt et une polémique passionnée. Car Mathiez avait mis en évidence pour la première fois le rôle décisif de Robespierre dans la Révolution et ne s'était pas contenté de décrire la succession des assemblées et les luttes entre les hommes politiques de la Révolution. Derrière la tumultueuse vie des clubs et des assemblées, Mathiez a fait apparaître l'intervention des « sans-culottes », des bras nus » qui, artisans, ouvriers, étaient les ancêtres de la classe ouvrière. Il a mis en évidence l'influence des causes économiques.

A la lecture de ce livre, on voit comment les sans-culottes, organisés dans les sections, ont posé leurs revendications, leurs exigences : répression contre les spéculateurs, limitation des prix. Il fait apparaître leur volonté politique, exprimée dans les grandes manifestations qui marquent chaque pas en avant de la Révolution et dans les déclarations et les pétitions qu'ils présentent à l'Assemblée. Les bourgeois qui étaient au pouvoir hésitaient, reculaient à chaque instant. Ils craignaient, en attaquant trop brutalement l'Ancien Régime, d'ébranler

aussi les fondements de leur propre propriété. Mathiez montre comment la volonté des sans-culottes a contraint les assemblées à approfondir la Révolution, à prendre les décisions plus radicales nécessaires si l'on ne voulait pas revenir à l'Ancien Régime. Et leur volonté, les sans-culottes l'ont imposée par la force, n'hésitant ni à envahir le palais du roi constitutionnel ni, plus tard, à faire voter l'Assemblée sous la menace de leurs armes.

Et Mathiez montre comment, sous la pression de la nécessité sociale et politique exprimée de la façon la plus radicale par les sans culottes — eux n'ont rien à perdre — Robespierre réalise la volonté populaire, lui cède, souvent à regret, comprenant la nécessité d'accéder au désir des sans-culottes de réprimer les riches, qui sont à la fois ceux qui profitent de la Révolution et ceux qui l'entravent, alors que les sans-culottes ont froid et faim et qu'ils vont se faire tuer aux frontières pour défendre la Révolution. Mais Mathiez justifie aussi les mesures prises par Robespierre réprimant les masses populaires, allant jusqu'à limiter le nombre de réunions des sections populaires, enfermant les « Enragés », porte-parole des opprimés. Robespierre, tout en exprimant en partie la volonté populaire, tente de la limiter, de rester dans un cadre admissible pour la bourgeoisie. Et Mathiez voit là un effet de sa clairvoyance.

Jusqu'à ce livre, la plupart des historiens, gênés de la violence qui avait présidé à la naissance de la domination politique de la bourgeoisie, présentaient Robespierre comme un être sanguinaire et la



Robespierre.

Terreur comme une sorte de folie collective. Mathiez a rectifié cette image en montrant combien Robespierre fut un homme politique conséquent vis-à-vis de la Révolution et de la bourgeoisie. Mais, prenant fait et cause pour lui, il reprend à son compte l'analyse de Robespierre, pour qui les revendications et les manifestations populaires étaient provoquées par des démagogues manœuvrés par la main de l'étranger. Et il présente la période qui précède la chute de Robespierre comme une bataille d'intrigues et de com-

plots qui s'enchevêtrent, où seul Robespierre, l'Incorruptible, voit juste dans l'intérêt de la Révolution.

En fait, Robespierre était un homme politique de la bourgeoisie, clairvoyant, audacieux, qui comprit la nécessité de ne pas s'opposer aux sans-culottes, mais au contraire de les garder comme alliés, de mettre au service de la bourgeoisie leur formidable énergie due à leur volonté de se débarrasser de l'Ancien Régime.

Le livre de Mathiez, malgré les réserves qu'on peut faire,

demeure une passionnante entrée en matière pour comprendre la Révolution française.

Françoise BANIAN
La Révolution française d'Albert Mathiez - Coll. 10/18 - Deux volumes, 20 F par volume.

A ce propos, nous rappelons qu'en dehors du livre de Mathiez, il existe sur la Révolution française deux ouvrages intéressants : La Révolution française d'A. Soboul (Collection idées) et Les luttes de classes sous la 1^{re} République de D. Guérin (chez Gallimard).

Sélection télé

Samedi 20 janvier

ANTENNE 2 - 20 h 40 - Les cinq dernières minutes : **Mort à la criée...** Une soirée policière, dans une série qui a fait ses preuves en ce domaine. Pour passer le temps.

FR3 - 23 h 15 - **Thalassa**, cette émission consacrée à la mer, pose le problème : naviguer, un droit, une responsabilité.

Dimanche 21 janvier

FR3 - 16 h 35 - Prélude à l'après-midi : **Symphonie n° 7** de Schubert, interprétée par l'Orchestre Philharmonique de Vienne dirigé par Karl Böhm. Un chef-d'œuvre de la musique romantique. Présentée par Brigitte Massin.

TF1 - 17 h 40 - Film : **Noblesse oblige** avec Alec Guinness qui interprète huit rôles différents. Un fils de famille anglaise élimine tous ceux qui le précèdent dans l'ordre d'héritage. Humour anglais assuré.

FR3 - 20 h - **Grande parade du jazz** : Stéphane Grappelli.

LUTTE OUVRIERE

TF1 - 20 h 35 - Film : **Le limier** de J.L. Mankiewicz, avec Laurence Olivier, Michael Caine. Un suspense psychologique.

Lundi 22 janvier

TF1 - 20 h 35 - Soirée Arletty : Film : **Circonstances atténuantes** de Jean Boyer, avec Arletty, Michel Simon. Un film inspiré d'une pièce de boulevard. Un juge se retrouve par accident dans un hôtel fréquenté par les truands et découvre que ceux-ci ne sont pas aussi mauvais qu'il le pense. Des acteurs qui font partie de la légende du cinéma français.

ANTENNE 2 - 20 h 35 - **Paroles et musiques** : variétés avec entre autres Maxime Leforestier, Françoise Hardy.

FR3 - 20 h 30 - Film : **French connection**, film américain dans le style dur et efficace du cinéma américain. Les milieux de trafiquants, mais aussi des images de New York montrées sans concession.

ANTENNE 2 - 22 h 40 - **Par elles-mêmes...** Portrait d'Anne-Marie Crosais, agricultrice. Dans cette série, qui a montré des femmes qui, à un titre ou un autre, exercent des responsabilités, la vie d'une paysanne responsable du syndicat paysan, dans les Côtes-du-Nord.

Mardi 23 janvier

ANTENNE 2 - 20 h 30 - **Les Dossiers de l'écran** sont consacrés à la question royale. Il ne s'agit pas de l'Iran, mais de la Belgique. Les Belges se sont opposés en 1950 - 1951 sur la question : république ou monarchie. Finalement le roi en place, Léopold III, abdique... en faveur de son fils, Baudouin.

FR3 - 20 h 30 - Film : **Les trois mousquetaires**. Film américain qui date de 1948. Une des nombreuses adaptations cinématographiques du célèbre roman d'Alexandre Dumas. Pas la plus mauvaise.

Mercredi 24 janvier

FR3 - 20 h 30 - Film : **F comme Fairbank**, avec Patrick Dewaere, Miou-Miou. Un jeune homme à la recherche de travail, en 1976. Le rêve ne supprime pas la réalité.

TF1 - 22 h 5 - **Clés pour demain**, magazine scientifique qui sera programmé tous les deux mois. Chaque émission traitera de trois sujets. Ce soir ce sera : la fusion thermonucléaire. Est-ce que cette forme d'énergie pourra être domestiquée dans un avenir proche ? Ce seront aussi des problèmes concernant l'hérédité et les travaux de l'institut Pasteur sur la génétique. Ce sujet encore : les robots deviennent-ils intelligents ? Les automates deviennent de plus en plus perfectionnés, mais deviennent-ils intelligents ?

Jeudi 25 janvier

TF1 - 20 h 40 - **Le grand échiquier** reçoit Mireille. C'est l'occasion de voir et d'entendre entre autres Yves Montand, Georges Brassens, Una Ramos...

Vendredi 26 janvier

FR3 - 20 h 30 - **Le nouveau vendredi** : la bataille du sucre. Cette émission se propose d'évoquer le marché d'un produit de grande consommation : le sucre, et comment les prix s'établissent au niveau de la production, de la commercialisation de gros. Y montrera-t-on les opérations spéculatives, et ceux qui les organisent ?

TF1 - 21 h 30 - Opéra : **Turandot** de Puccini. Celui-ci date de 1924. La mort du compositeur le laissera inachevé. Une œuvre de forme classique par un compositeur contemporain.

ANTENNE 2 - 21 h 35 - **Apostrophes** : **Quelles nouvelles femmes ?** avec, parmi d'autres, Benoîte Groult, rédactrice en chef de **F. Magazine**, Yann Viens, co-auteur de **La condition féminine** paru aux Editions sociales, Anne-Marie Dardigna, qui publie **La presse féminine** chez Maspéro...

ANTENNE 2 - 23 h - **Ciné-club** : **Une vie**, un film d'Alexandre Astruc, d'après le roman de Guy de Maupassant.

"BAKO, L'AUTRE RIVE"

de Jacques CHAMPREUX

« Bako », cela veut dire l'autre rive, la France en l'occurrence, vers laquelle nombre de jeunes Africains, poussés à s'expatrier par la misère, rêvent de partir. Et s'ils emploient ce mot, c'est parce qu'au cours de leur voyage, dire « la France » serait trop dangereux pour les passagers clandestins qu'ils deviennent et que les autorités refoulent si facilement vers les frontières.

Bako raconte le calvaire d'un de ces émigrants, un jeune paysan du Mali. C'est parce que la sécheresse règne au village, et qu'il n'y serait qu'une bouche de plus à nourrir, que sa famille et le marabout lui ordonnent de partir, lui qui est le plus jeune, pour rejoindre son frère en France et envoyer de l'argent aux siens.

Mais partir, ce n'est pas si simple. Il faut d'abord trouver de l'argent, une somme que le village réunit à grand-peine, en piochant entre autres dans

la dot du frère qui est en France, dette que le jeune émigrant devra rembourser à son arrivée. Mais cela ne suffit pas, et le voilà bloqué à Dakar où, faute d'argent, faute de connaître aussi les combines pour s'embarquer en France, il en est réduit à graisser la patte des contremaîtres pour pouvoir travailler comme docker sur le port. Il n'est pas le seul dans ce cas.

Pour partir, il faut payer, toujours plus, quitte à arriver en France couvert de dettes. Il faut s'en remettre aux passeurs, quitte à être roulé, à se faire tabasser et dépouiller de son argent. Il faut accepter d'être transporté pendant des centaines de kilomètres entre des caisses dans un camion bâché, juché sur les wagons de marchandises d'un train, ou encore de passer les cols des Pyrénées à pied, dans la neige, en traversant à gué les torrents. Pas question de contester les conditions des passeurs, Blancs ou Noirs, sans scrupu-



les. Les menaces, et même les coups montés et la prison attendent ceux qui se rebellent. Parfois le voyage s'interrompt, et pendant des semaines voire des mois, faute d'argent, de visas ou de passeurs, les émigrants se retrouvent bloqués, cloîtrés dans des taudis, à Barcelone ou ailleurs.

Bako montre toute l'horreur de ces voyages clandestins.

Certains émigrants mettent un an pour arriver à Paris. D'autres n'arrivent jamais, morts au cours du voyage.

Et si ce film dénonce la rapacité et la cruauté des passeurs, il ne faut pas oublier que cette immigration clandestine fournit aux patrons une main-d'œuvre corvéable et exploitable à merci. Car les passeurs ne sont qu'un rouage dans ce système qui veut,

qu'en plus de subir le pillage impérialiste, une partie de la population africaine soit contrainte à l'exil dans ces conditions.

Un film à voir, même s'il est un peu long, parce qu'il suit pas à pas le héros, comme s'il s'agissait d'un reportage. Dommage que certains dialogues ne soient pas entièrement sous-titrés en français !

Nelly MEYER

"On efface tout"

de Pascal VIDAL



Les problèmes et les déceptions d'un jeune journaliste gauchiste servent de prétexte à un film policier. Jacques Fouchet, le héros, est un de ces désabusés qui rêvent encore de 1968 en ne croyant plus vraiment que « cela puisse revenir ». Il est rédacteur dans un journal d'opinion, Liberté, dans lequel tous les spectateurs sont invités à reconnaître Libération.

Parce qu'une de ses amies vit avec un terroriste recherché par la police, les ennuis vont se succéder. Avec la police d'abord, qui le suit nuit et jour, avec les terroristes eux-mêmes, et enfin avec ses amis du journal qui refusent de « se mouiller » pour lui, lui tournent le dos et pour certains même se révèlent être impliqués dans le crime final

qui nous est présenté comme un règlement de comptes entre organisations terroristes rivales.

Tout cela produit une histoire très obscure et le mélange entre affaire policière et terrorisme, sur toile de fond gauchiste, laisse une impression très déplaisante. Ceux qui aiment les films policiers peuvent peut-être se laisser prendre à l'intrigue. Mais la dominante du film reste quand même une peinture d'un certain milieu qui se veut l'extrême-gauche.

On nous présente d'une part des terroristes, complètement coupés de toute vie sociale et de tout sens de la réalité, aussi fous que les membres de n'importe quelle autre secte de fanatiques. Et d'autre part, les journalistes,

désenchantés, imprudents, calculateurs, qui ne croient plus qu'à des questions aussi peu idéalistes que le tirage de leur journal et qui sont davantage mobilisés par leurs petits problèmes de cœur que par la lutte politique.

L'atmosphère d'une équipe de rédaction, que ne soudent même pas la solidarité et un idéal politique commun, les petits conflits professionnels, les rivalités et les compromissions qui s'y développent sont sans doute encore ce qui est le mieux dépeint. Mais si cela sonne juste, c'est un film bien désabusé. Et Pascal Vidal se complait surtout dans l'étalage de ses propres déceptions et désillusions. C'est dire si l'intérêt du film est maigre.

Frédéric FERRIERES

Sélection cinéma

Films récents

L'HOMME DE MARBRE, du cinéaste polonais Andrej Wajda.

La vie de l'ouvrier Birkut : comment on fabrique un héros du travail dans la Pologne stalinienne des années 1950. Et, indirectement, un document sur la Pologne d'aujourd'hui.

Attention, ce film dure près de trois heures.

Hautefeuille (6°) - 14 Juillet (6°).

BLUE COLLAR.

Le racisme et la bureaucratie syndicale dans une usine d'automobiles aux USA. Une vision pessimiste, mais un film intéressant.

Quintette (5°) - Olympic (14°).

MOLIERE.

La vie de Molière, sa troupe de théâtre, son époque vues par Ariane Mnoukine et la troupe du Théâtre du Soleil. Attention, le film dure quatre heures.

Gaumont Rive gauche (6°) - Grands-Augustins (6°) - France Ellysées (8°).

INTERIEURS.

Un film triste... de Woody Allen. Un homme de 63 ans, se rend compte que sa famille lui est devenu un carcan insupportable.

Studio Alpha (5°) - Paramount Odéon (6°) - Publicis Ellysées (8°) - Publicis Matignon (8°) - Paramount Opéra (9°) - Paramount Montparnasse (14°) - Passy (16°).

UN MARIAGE, avec Vittorio

Gassman et Géraldine Chaplin.

La caricature d'un mariage bourgeois aux Etats-Unis. Un humour féroce.

Studio de la Harpe (5°) - Hautefeuille (6°) - Ellysées Lincoln (8°) - Marnage (8°) - Français (9°) - Parnassiens (14°) - Cambronne (15°).

INSIANG.

L'histoire d'une jeune fille. En arrière-fond, la misère des Philippines.

Luxembourg (6°).

et moins récents

LE CUIRASSE POTEMKINE.

Le célèbre épisode de la révolution de 1905 en Russie.

Marais (4°).

LITTLE BIG MAN.

Un très vieux homme évoque sa vie mouvementée du temps de la conquête de l'Ouest américain par les Blancs. Une histoire vue du côté des Indiens.

Noctambules (5°).

LE TROISIEME HOMME, un classique avec Orson Welles.

Une histoire policière entourée de mystère dans Vienne au lendemain de la guerre.

Templiers (3°).

CABARET, film américain de B. Fosse, avec Liza Minelli.

Dans les années 1930, à Berlin, pendant la montée du nazisme, les amours d'un jeune étudiant anglais et d'une chanteuse de cabaret.

Châtelet Victoria (1°).

NUIT ET BROUILLARD, d'Alain Resnais.

L'horreur des camps de con-

centration nazis.

Cinoches (6°).

NOS PLUS BELLES ANNEES, de Sydney Pollack.

A l'époque de la « chasse aux sorcières » aux USA, une femme quitte son mari pour incompatibilité d'idées.

Boîte à Films (17°).

LAWRENCE D'ARABIE, de D. Lean.

Un aventurier politique qui contribua à renforcer l'influence de l'impérialisme anglais au Proche-Orient au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Châtelet Victoria (1°) - Gloria (17°).

CITIZEN KANE, de Orson Welles (1941).

Un portrait impitoyable d'un magnat de la presse.

Châtelet Victoria (1°).

" Le cycle "

film iranien de Dariush MEHRUI

Le Cycle est un film iranien tourné en 1974 et longtemps interdit en Iran. Ce sont quelques jours de la vie d'un jeune paysan, Ali, venu à Téhéran avec son père malade afin de le faire soigner.

Mais il n'y a pas de place à l'hôpital et en attendant de pouvoir y entrer (le père mourra d'ailleurs avant), Ali et son père découvrent — et nous avec eux — tout un monde qui gravite autour de cet hôpital moderne, un monde où s'expriment bien des contradictions sociales de l'Iran d'aujourd'hui.

Cet hôpital extérieurement luxueux et apparemment propre est l'occasion d'un sordide commerce. Le sang utilisé pour les malades provient de misérables crève-la-faim à qui des rabatteurs sans scrupules proposent de vendre leur sang pour une somme dérisoire. Aux deux bouts de la chaîne, les conséquences de cette pratique sont dramatiques. D'une part, les vendeurs de sang, faibles, malades, sous-alimentés, sortent épuisés et d'autre part leur sang, souvent contaminé, provoque la mort de nombreux malades. Seuls, l'organisateur du réseau et ses acolytes en profitent, mais ils bénéficient de la complicité des médecins et des responsables à l'exception d'un médecin que ces pratiques et la



corruption révoltent, mais qui reste isolé.

L'hôpital est aussi le lieu de multiples petits trafics. Le commissionnaire chargé de l'approvisionnement détourne quelques provisions. Le cuisinier confie à Ali quelques nourritures à aller vendre. Dans ce monde de misère, beaucoup ne survivent que grâce à ces combines. Ali les découvre, il découvre qu'il peut, lui, se débrouiller dans la vie en profitant des plus faibles que lui. Et en quelques jours, tandis que son père se meurt, il devient l'un des plus habiles racleurs de vendeurs de sang.

Sans doute ce film ne dé-

peint-il qu'une petite partie de la société iranienne et que quelques aspects de la misère des masses populaires dans les grandes villes sorties du désert qui attirent vers elles ceux qui fuient la campagne. Mais il sonne vrai. L'évolution d'Ali, sa réussite de petit combinard révolté mais individualiste et prêt à exploiter les plus faibles que lui, sa vitalité en font un personnage vrai, vivant ; le film, parfois dur, n'est jamais larmoyant. Et l'on sort avec l'envie d'en savoir plus sur ce pays dont le film nous aide à comprendre la révolte des masses populaires.

Henriette MAUTHEY

" L'adoption "

de Marc GRUNEBaum

L'adoption, premier film de Marc Grunebaum, est exclusivement centré sur la psychologie de trois personnages.

Jacques est un artiste peintre qui travaille à sa prochaine exposition de tableaux dans la solitude, confortable il est vrai, d'une ferme-atelier perdue sur des plateaux rocaillieux du centre de la France.

Elle, Catherine (Géraldine Chaplin), est sa femme avant tout, photographe à ses heures.

Etienne enfin, est un adolescent malade qu'ils découvriront une nuit, alors que des paysans battent la campagne

que ce qu'il a voulu traiter dans son film, c'est « le thème de la malhonnêteté intellectuelle... Tous ces gens, à la recherche d'alibis rassurants qui prétendent agir pour telle ou telle raison... ».

Car les mobiles de Jacques et de Catherine sont ambigus. Tous deux empreints des idées libérales et généreuses, un peu provocatrices à l'égard des tabous, qui sont de mode dans leur milieu, un peu intellectuel et marginal, s'intéressent à cet étranger mais finalement autant pour eux-mêmes que pour lui, et surtout pas au point de l'accepter tel qu'il



pour retrouver un incendiaire, allongé sur le carrelage de leur cuisine en proie à une crise d'épilepsie.

C'est donc l'histoire de cette rencontre à trois, et des liens, se voulant dégagés des préjugés mais finalement teintés d'égoïsme et de désir de possession, que le couple, replié sur lui-même dans une douillette monotonie, va tisser entre lui et Etienne.

Jacques et Catherine, soudainement entichés de ce garçon étrange qui les attire et qui, sans qu'ils osent se l'avouer, les sort de leur routine, vont choyer Etienne, le submerger d'attentions et d'exigences. Ils vont l'adopter à leur manière, et le garçon, étonné et comblé par cette affection, va se laisser entraîner dans l'aventure.

Grunebaum a dit lui-même

est, avec sa folie, ses détresses.

En fin de compte, quand il les gêne un peu trop par ses réactions intempestives, ses humeurs, ils le rejettent à l'asile.

Ce film n'a donc pas la prétention de traiter d'un grand thème à vocation sociale ou historique. Il s'attache à décrire un milieu et des personnages particuliers, dans des situations elles aussi très particulières que le commun des gens n'est pas amené à vivre tous les jours.

S'il ne laisse pas indifférent, il laisse une impression pénible, il gêne souvent et il irrite par son côté morbide, par l'ambiguïté permanente des personnages et de leurs sentiments.

Anne GARBE

" La femme qui pleure "

de Jacques DOILLON



Une femme pleure parce que son mari en aime une autre et la délaisse ; celui-ci n'arrive pas à choisir entre sa femme qu'il aime encore et sa maîtresse avec laquelle il voudrait bien vivre et finalement ils vivent ensemble et passent leur temps à s'entredéchirer : tel est le thème du film de Jacques Doillon.

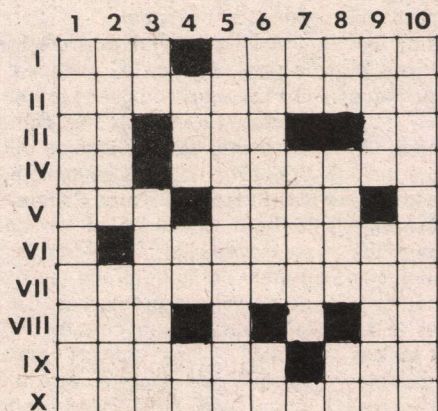
Le film met en scène trois personnages (plus la petite fille du couple) qui évoluent, absorbés par leur drame, coupés du reste du monde : la « femme qui pleure », Dominique, effondrée, hystérique, qui oscille entre la haine de tout ce qui l'entoure, y compris sa petite fille, les efforts de compré-

hension et le suicide ; Haydée, qui accepte de suivre celui qu'elle aime dans sa maison et de vivre en supportant Dominique sous le même toit ; et, au milieu d'elles deux, le mari, incapable de choisir, tiraillé, égocentrique, qui essaye d'arranger les choses et n'aboutit qu'à un immense gâchis.

Le film est bien fait, certaines scènes touchent, émeuvent. Mais cela n'empêche pas que le sujet, les sentiments qu'il décrit, les attitudes des personnages de ce ménage à trois, restent bien peu originaux, et finalement sans grand intérêt.

Anne SEVILLE

MOTS CROISES



HORIZONTALEMENT. — I. Un enjeu - Gâté. — II. Nécessaire pour faire ce journal. — III. Soleil d'Egypte - Fourragère - Personnel. — IV. Interjection - Disait lettre à lettre. — V. Grande quantité - Désignes. — VI. Qui a rapport avec la circulation. — VII. Rassemblerai les chiens. — VIII. Marchera - Bout d'aimants. — IX. Surveillent - Sauva la faune. — X. Consacre.

VERTICALEMENT. — 1. Filouteries. — 2. Dans le Nebraska - Parti péruvien à l'envers. — 3. Défoncé souvent la chaussée (initiales) - Poète français. — 4. Brème - Note - Epellé : tentative. — 5. Maintiennent dans le temps. — 6. Se trouve aussi dans l'oreille - Dans le morse. — 7. Tradition - Dans des poches italiennes. — 8. Participe joyeux - En Arabie Saoudite - Aux extrémités de la nation. — 9. Sort du four - Aux USA. — 10. N'a pas servi.

SOLUTION DU NUMERO PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	S	U	B	V	E	N	T	I	O	N
II	A	N	A	R	Y	O	N	O		
III	U	R	A	I	L	L	E	U	R	
IV	V	I	T	I	C	O	L	E	M	
V	E	T	A	M	I	N	E	T	A	
VI	G	A	V	E				M	A	L
VII	A	R	E	N	E	S		A	P	I
VIII	R	L	T		A	B	O	I	S	
IX	D	O	L		E	L	U	S	E	
X	E	P	E	R	V	I	E	R		R

Cambodge

Les raisons de l'intervention vietnamienne

Une semaine après l'entrée des troupes vietnamiennes au Cambodge et la chute du régime de Pol Pot, il ne semble pas que l'intervention vietnamienne ait soulevé d'importants mouvements de résistance dans la population cambodgienne. Des combats ont eu lieu, mentionne la presse, mais ils semblent localisés près de la frontière thaïlandaise. Et la population ne semble pas répondre aux appels réitérés des dirigeants de l'équipe Pol Pot qui se manifestent.

Cette absence de réactions populaires tendrait à prouver, si elle se confirmait, que le régime de Pol Pot n'avait plus guère d'appui dans la population, même si, dans les premiers temps, les Khmers rouges étaient apparus comme un mouvement s'appuyant sur les masses cambodgiennes, au moment du renversement de Lon Nol.

Rien ne dit, c'est vrai, que la population cambodgienne soit favorable à l'entrée des troupes vietnamiennes, ou au nouveau régime. Mais son absence de réactions semble prouver par contre qu'elle n'a pas ressenti cette ingérence comme une violation de ses droits. En tout cas, pas suffisamment pour se sentir solidaire du régime de Pol Pot.

Cela devrait suffire pour que tous ceux qui se sont empressés de condamner l'intervention vietnamienne en invoquant la liberté du peuple cambodgien de disposer de lui-même s'interrogent sur le bien-fondé de leurs affirmations.

Et de toute façon, ce n'est sûrement pas aux représentants des Etats occidentaux de décider si la frontière remise en place entre le Cambodge et le Vietnam par le Traité de Paris en 1974 était et est justifiée, ou si le Vietnam et le Cambodge ont intérêt à faire partie d'un même ensemble.

Que le Vietnam ait déclenché l'offensive qui a conduit à la chute de Pol Pot ne veut pas

dire que la politique des dirigeants vietnamiens aille à l'encontre des intérêts de la population. Ceux-ci n'ont pas reculé devant le recours à la force pour renforcer leurs positions tant à l'intérieur du Vietnam que sur le plan international. Mais la défense de leurs intérêts n'est pas forcément contraire à l'intérêt des peuples de cette région du monde qui n'est libérée de la guerre impérialiste que depuis quatre ans et où les différents Etats en sont encore à se construire et les régimes à affirmer leur représentativité, les armes à la main si besoin est.

La politique du Vietnam vis-à-vis du Cambodge n'a rien à voir, par exemple, avec la politique de conquête et d'expansion des grandes puissances impérialistes qui se partagent le monde pour le piller, car le Vietnam n'a pas les moyens d'une telle politique. Elle ne peut même pas s'apparenter aux interventions de l'URSS en Hongrie ou en Tchécoslovaquie, où l'on a vu l'URSS s'affronter à la population pour maintenir un régime sous sa coupe...

D'autre part, même si l'on ne connaît pas précisément les motivations des dirigeants vietnamiens, il est certain que l'on ne peut pas comprendre le sens et la portée de leur intervention au Cambodge en faisant abstraction des problèmes auxquels ils sont confrontés et sans replacer les relations entre le Vietnam et le Cambodge dans la situation internationale et l'évolution du conflit sino-soviétique.

Sans doute cette situation internationale ne pèse-t-elle pas sur les événements de la façon qu'évoquent les dirigeants impérialistes qui voient dans le Vietnam un pion aux ordres de Moscou. Les dirigeants vietnamiens n'ont sans doute pas envahi le Cambodge sur l'injonction des dirigeants soviétiques. Mais il est certain que les ten-

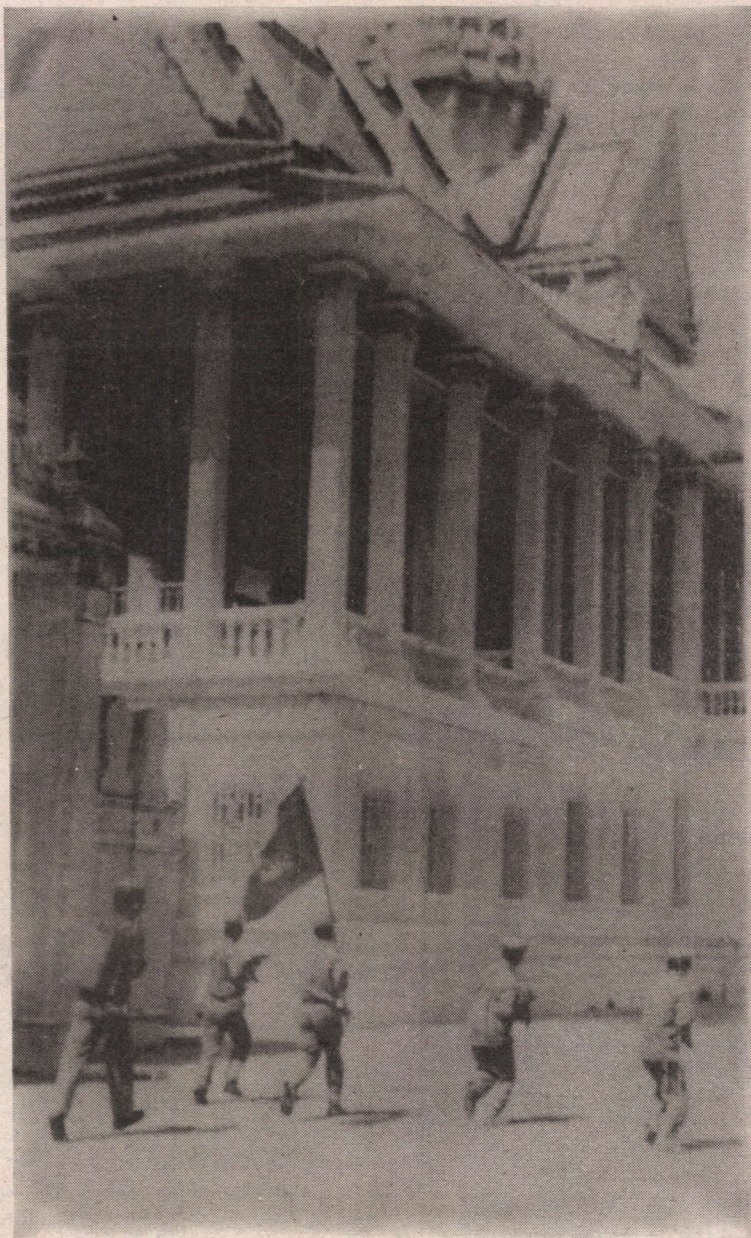
sions entre la Chine et l'URSS ont des répercussions sur les relations entre les dirigeants chinois et les dirigeants vietnamiens dans la mesure où, même si cette alliance n'est pas irréversible, ceux-ci se posent en alliés de l'URSS.

Il n'est pas impossible que, dans ce contexte-là, le régime de Pol Pot, coupé des masses et ne survivant que grâce à l'aide chinoise, n'ait été utilisé par les dirigeants de Pékin pour faire pression sur le Vietnam et entretenir des tensions. Certes, la puissance de l'armée cambodgienne, le rapport de forces entre les deux armées, les deux populations étaient tels que le Cambodge ne constituait pas une réelle menace militaire pour le Vietnam. Mais l'existence d'un régime hostile posait des problèmes, d'autant que le Cambodge pouvait servir de point d'appui à d'éventuelles forces hostiles à l'intérieur même du Vietnam. Et il n'est pas impossible alors que les dirigeants vietnamiens, s'étant assurés du soutien de l'URSS, aient préféré mettre un terme à cette situation en instaurant au Cambodge un régime qui leur soit favorable.

Il est probable que le soutien des Soviétiques au Vietnam ait constitué une assurance et un encouragement aux dirigeants vietnamiens, ne serait-ce qu'en leur garantissant la non-intervention de la Chine sur le terrain, au Cambodge.

Mais peu importe finalement les mobiles, connus ou non, conscients ou supposés des dirigeants vietnamiens. Car ce ne sont pas leurs intentions et leurs projets qui peuvent nous faire dire que leur politique est ou non justifiée. C'est la population du Cambodge qui montrera, par son attitude et ses réactions, si elle pense que la politique des dirigeants vietnamiens représente ou non ses intérêts, mieux que l'ancienne équipe au pouvoir.

Henriette MAUTHEY



Chute de Phnom-Penh le 7 janvier 1979.

TCHÉCOSLOVAQUIE

La prison pour un dissident

Il n'a fallu que quatre heures à un tribunal tchèque pour condamner à neuf mois de prison Jaroslav Sabata, un des trois porte-parole de la Charte 77, ce regroupement de personnalités, d'intellectuels qui réclament plus de libertés en Tchécoslovaquie, pour « injures à agent de la force publique ».

Sabata avait été initialement inculpé de « voie de fait », mais il a fallu changer ce motif car des témoignages ont montré que c'est lui, en fait, qui avait subi des « voies de fait » en portant secours à un de ses amis brutalisé par les policiers.

Ancien fonctionnaire du Parti Communiste tchèque en Moravie du Sud, il avait déjà été con-

damné à six ans de prison pour avoir distribué des tracts appelant à l'abstention lors des élections générales. Au juge qui lui reprochait de ne pas avoir su tirer la leçon de cette première condamnation, il a répondu : « Si, j'ai appris ma leçon, et je sais que je continuerai à parler bien haut comme je l'ai toujours fait. (...) L'être humain n'est pas un chien, l'être humain doit vivre libre ».

Ces condamnations sont périodiques en Tchécoslovaquie mais, pas plus que les arrestations, la prison n'aura raison de tous ceux qui luttent contre la dictature policière qui règne en Tchécoslovaquie.

J.F.

ESPAGNE

Le Parti Communiste Espagnol rappelle qu'il est prêt à gouverner avec Suarez

Les élections législatives approchent en Espagne : elles auront lieu le 1^{er} mars. Le Parti Communiste Espagnol vient de rendre public son programme électoral. Il propose de regrouper les principaux partis politiques dans un « gouvernement majoritaire progressiste ». Ce regroupement devrait comprendre, outre le Parti Communiste, le Parti Socialiste Ouvrier Espagnol (le PSOE) et l'Union du Centre Démocratique (l'UCD), c'est-à-dire le parti d'Adolfo Suarez, qui dirige actuellement le gouvernement espagnol.

A l'heure actuelle, des travailleurs sont en grève et manifestent, en Espagne, notamment

dans l'automobile, l'hôtellerie, la construction. Ils ont en face d'eux le gouvernement de Suarez qui défend les intérêts des patrons et veut leur imposer une politique d'austérité.

Mais au même moment, le Parti Communiste Espagnol tient à rappeler à qui veut l'entendre qu'il est candidat au gouvernement avec ce même parti de Suarez et donc à cautionner cette même politique d'austérité.

A un mois et demi de élections, il tient à le rappeler au cas où on l'oublierait. Et il se pose ainsi une fois de plus en parti « responsable » devant la bourgeoisie espagnole, plus soucieux des élections prochaines que de sou-

tenir les revendications des travailleurs espagnols.

Mais c'est vrai que c'est dans la logique de la politique que le PCE a suivie depuis la mort de Franco, et depuis la signature du pacte de la Moncloa d'octobre 1977, qui regroupait autour de Suarez le Parti Communiste, le Parti Socialiste et les centrales syndicales aux côtés des grands partis de droite, en échange de vagues promesses. Ce pacte a assuré une certaine « paix sociale » aux patrons, mais ne pouvait rien apporter aux travailleurs. C'est cette même politique que le Parti Communiste Espagnol poursuit aujourd'hui.

C.D.